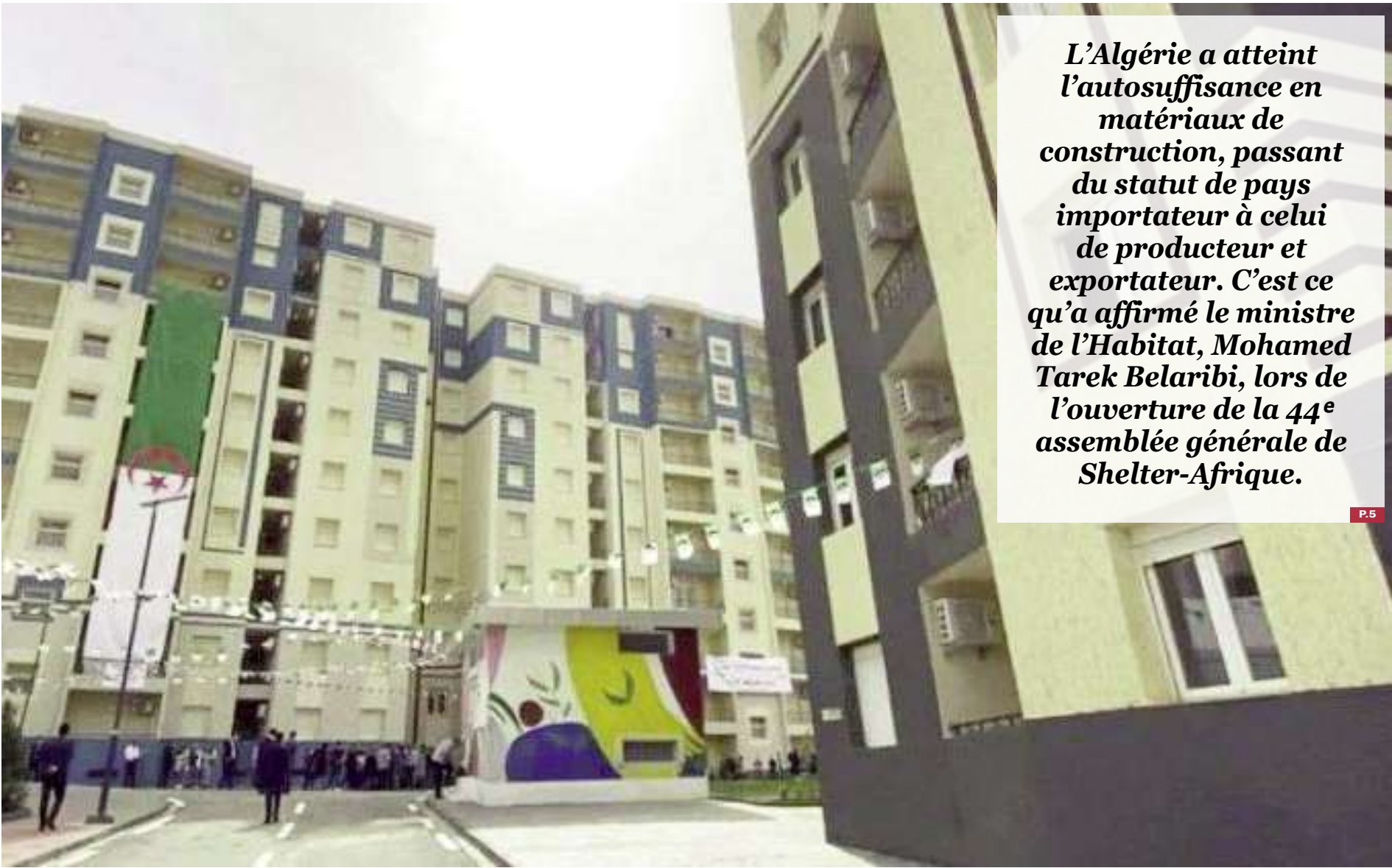


MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

L'ALGÉRIE, DE CLIENT À FOURNISSEUR



L'Algérie a atteint l'autosuffisance en matériaux de construction, passant du statut de pays importateur à celui de producteur et exportateur. C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi, lors de l'ouverture de la 44^e assemblée générale de Shelter-Afrique.

P.5

POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE : LANCEMENT À ALGER DU PROJET CLIM-GOV2

P.4

FIGURE AIMÉE DU PUBLIC
MADANI NAÂMOUN,
LE COMÉDIEN AU
GRAND CŒUR,
N'EST PLUS

P.16



LE POLISARIO RÉAFFIRME
SA FERMETÉ :

« NOTRE DROIT
N'EST PAS
À VENDRE »

Sidi Mohamed Omar, représentant du Front Polisario à l'ONU, a réaffirmé que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination demeure inaliénable et non négociable. Il a souligné que la cause sahraouie reste une question de décolonisation, pleinement reconnue par les Nations unies.

P.2

Un enfant palestinien sur 10 examiné souffre de malnutrition

Depuis début 2024, un enfant sur 10 examiné dans les cliniques de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNRWA) à Ghaza souffre de malnutrition. Cette situation est une conséquence de l'agression et du blocus menés par l'occupation sioniste sur l'enclave palestinienne, a indiqué mardi l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). «Nos équipes de santé confirment que les taux de malnutrition augmentent à Ghaza, en particulier depuis que le siège a été renforcé il y a plus de 4 mois, le 2 mars», a déclaré Juliette Touma, directrice de la communication de l'UNRWA, aux journalistes à Genève via une liaison vidéo depuis Amman, en Jordanie. Depuis janvier 2024, l'UNRWA a examiné plus de 240 000 garçons et filles de moins de 5 ans dans ses cliniques. L'agence a précisé qu'avant l'agression sioniste, la malnutrition aiguë était rarement observée dans la bande de Ghaza. «Un infirmier avec qui nous avons parlé nous a dit que, dans le passé, il ne voyait ces cas de malnutrition que dans les manuels scolaires et les documentaires», a rapporté Touma. Elle a également averti que «les médicaments, les fournitures alimentaires, le matériel d'hygiène et le carburant s'épuisent rapidement». Lundi, l'UNICEF a annoncé que plus de 5 800 enfants avaient été diagnostiqués comme souffrant de malnutrition à Ghaza le mois dernier, dont plus de 1 000 souffrant de malnutrition aiguë sévère. Il s'agit d'une augmentation pour le 4^e mois consécutif.

LE POLISARIO RÉAFFIRME SA FERMETÉ : «Notre droit n'est pas à vendre»

Lors d'une conférence organisée dans les camps de réfugiés sahraouis, le représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar, a réaffirmé que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à l'indépendance et à la résistance est fondamental et non négociable. Il a souligné que, malgré les pressions internationales, la cause sahraouie reste une question de décolonisation, reconnue par l'ONU.

Younes B.

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar, a réaffirmé que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à l'indépendance et à la résistance légitime reste un droit fondamental, non négociable. Il s'exprimait lors d'une conférence organisée dans les camps de réfugiés sahraouis par l'Union des étudiants de Saguia El Hamra et Oued Ed-Dahab, sous le thème : «La question sahraouie à l'épreuve de la diplomatie internationale : entre pressions des grandes puissances et perspectives de règlement». Dans son intervention, Sidi Mohamed Omar a rappelé que le peuple sahraoui mène une lutte de libération depuis près de 50 ans, et que cette résistance a permis de réaliser des avancées notables sur les plans politique, diplomatique et juridique. Il a insisté sur le fait

que la cause sahraouie reste une question de décolonisation, reconnue comme telle par les Nations unies et traitée dans ce cadre par la communauté internationale. Le diplomate sahraoui a dénoncé le blocage du processus de paix par le Maroc, qu'il accuse de rejeter toute solution équitable fondée sur le droit international. Selon lui, l'État d'occupation marocain mise sur le maintien du statu quo colonial et refuse de se conformer aux résolutions de l'ONU et de l'Union africaine. Il a aussi alerté sur l'intensification des actions diplomatiques marocaines destinées à affaiblir le soutien international au droit du peuple sahraoui. Ces manœuvres incluent, selon lui, la tentative d'influencer certains pays à travers des pressions économiques et politiques ou des stratégies d'achat de soutiens. Il a appelé à renforcer le travail diplomatique sahraoui et à coordonner davantage les efforts pour faire face à ces campagnes. Sidi Moha-



med Omar est également revenu sur les récentes «étapes» du traitement de la question sahraouie au sein des Nations unies, notamment la tenue du séminaire du Comité des 24 (C-24) en mai dernier, puis les débats de la session ordinaire du Comité en juin, où la question du Sahara occidental a été, selon lui, abordée de manière sérieuse et conforme au droit international. Parmi les prochaines échéances, il a cité les sessions de l'Assemblée générale de l'ONU prévues pour septembre et octobre, ainsi que la réunion du Conseil de sécurité prévue en octobre, au cours desquelles la situation au Sahara occidental devrait de nouveau être examinée. En abordant le

«contexte mondial», le représentant sahraoui a souligné les dangers liés à la remise en cause de certains principes fondamentaux du droit international, notamment ceux inscrits dans la Charte des Nations unies. Il a critiqué certaines politiques unilatérales menées par des États influents qui, selon lui, affaiblissent les mécanismes multilatéraux et nuisent aux peuples engagés dans des processus de libération. Enfin, il a rappelé que, malgré les pressions, «le peuple sahraoui reste déterminé à obtenir ses droits, y compris par la voie diplomatique et la résistance légitime, dans le respect du droit international et des principes des Nations unies». **Y. B.**

POUR INACTION FACE AU GÉNOCIDE À GHAZA

Plainte contre l'Union européenne

L'Association des juristes pour le respect du droit international (JURDI) s'apprête à déposer, demain, une plainte historique devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) à Luxembourg contre la Commission européenne et le Conseil de l'UE. Cette action vise à dénoncer leur inaction face au génocide

en cours à Ghaza, perpétré par l'entité sioniste, selon plusieurs sources médiatiques. S'appuyant sur l'article 265 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, qui sanctionne l'absence d'action de la part des institutions européennes lorsqu'elles sont légalement tenues d'agir, JURDI entend faire valoir

un manquement grave au respect du droit international humanitaire. Il s'agit d'une première au niveau européen : jamais auparavant la CJUE n'avait été saisie pour inaction de deux institutions majeures de l'Union face à des violations aussi flagrantes du droit international. La plainte de 90 pages, rédigée par un collectif d'avocats belges et français, parmi lesquels figurent des conseillers de la Cour pénale internationale et des professeurs de droit, entend mettre en lumière les manquements de l'UE depuis le début de l'offensive israélienne sur Ghaza en octobre 2023.

Le collectif reproche notamment à l'UE de ne pas avoir suspendu l'accord d'association avec l'entité sioniste, de n'avoir imposé aucune sanction économique, et de s'être abstenue de toute position publique forte malgré les nombreux rapports faisant état de crimes de guerre et de risques de génocide. Déjà, en mai dernier, JURDI avait adressé une mise en demeure à la Commission et au Conseil de l'UE. Deux mois plus tard, n'ayant reçu aucune réponse concrète, l'association décide de saisir la justice. Elle rappelle qu'un rapport publié par le

service diplomatique de la Commission européenne, à la suite d'une demande formulée le 20 mai par 17 États membres, documente de nombreuses violations du droit international commises dans les territoires palestiniens occupés, y compris dans les hôpitaux et les prisons. Toutefois, ce rapport est resté sans suite. Face à cette inaction, JURDI réclame une procédure d'urgence devant la CJUE. L'association demande notamment : la suspension immédiate de l'accord d'association UE-Israël, l'arrêt des transactions financières via le système Swift, l'instauration de sanctions ciblées contre des responsables gouvernementaux et des colons extrémistes, la fin de la coopération en matière de recherche et développement, ainsi que la publication d'une déclaration officielle sur le risque de génocide à Ghaza. Les avocats de JURDI affirment leur détermination à aller jusqu'au bout de cette procédure, estimant qu'il en va de la crédibilité de l'Union européenne et du respect de ses propres engagements en matière de droit international et de droits de l'homme.

À LA SUITE DU QUARTET TUNISIEN

Le SNJT soutient la candidature de Francesca Albanese au prix Nobel de la paix

Dans un communiqué publié hier, le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) a annoncé son soutien à la candidature de Francesca Albanese, rapporteure spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, pour l'édition 2025 du prix Nobel de la paix. Selon le syndicat, ce soutien est motivé par «la reconnaissance de son rôle dans la défense du droit internatio-

nal dans des circonstances extrêmement complexes». Ce soutien du SNJT fait suite à celui du Quartet tunisien, parrain du dialogue national et lauréat du prix Nobel de la paix en 2015, qui avait officiellement proposé la candidature de Francesca Albanese. À noter que des eurodéputés ont déjà proposé la candidature de Francesca Albanese au prix Nobel de la paix.

H.H.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

BANQUE D'ALGÉRIE

Tolérance zéro face à l'argent douteux

S'adressant aux banques primaires et à Algérie Poste, la Banque d'Algérie a mis en circulation une note d'avertissement ou de mise en garde, en date du 8 juillet dernier, contre certains fléaux ou risques bancaires liés au blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et autres fléaux du banditisme.

Merouane Korso

Cette note, intitulée « lignes directrices N°03/25 du 8 juillet dernier relative à l'auto-évaluation des risques de BA/FT/FPADM et la mise en place d'une approche basée sur les risques » prévient que les institutions dépendant du contrôle de la banque centrale sont tenues de disposer d'un niveau adéquat de compréhension des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, et de financement des armes de destruction massives auxquels elles sont exposées. "Ceci constitue un préalable essentiel à la mise en place d'un dispositif de prévention basé sur les risques", prévient la Banque centrale, ajoutant que "pour ce faire, elles doivent réaliser une auto-évaluation de leur exposition aux risques de BA/FT/FPADM ((blanchiment d'argent/financement du terrorisme/financement de la prolifération des armes de destruction massive) liés à leurs produits, services, modes de prestation, clients, relations d'affaires, aspects géographiques et à tout autre facteur pertinent sur la base de critères préalablement définis". Ainsi, "disposer d'une évaluation de risques documentée, régulièrement mise à jour, permet aux institutions assujetties d'être en mesure de remplir efficace-



ment leurs obligations en matière de prévention et de lutte contre le BA/FT/FPADM, en allouant leurs ressources de manière adéquate". La banque d'Algérie, pour prévenir contre la menace provenant des fléaux cités, appelle donc les banques primaires et institutions qui lui sont assujetties (banques, établissements financiers, prestataires de services de paiement et les services financiers d'Algérie Poste) à observer "les présentes lignes directrices de la Commission Bancaire, définissant le cadre méthodologique de la réalisation de l'auto-évaluation des risques de BA/FT/FPADM et la mise en œuvre de l'approche fondée sur les risques, s'adressent aux institutions assujetties à son contrôle." Une mise en garde en fait contre les risques que les banques primaires ou les agences d'Algérie poste ne financent le BA/FT/FPDAM. Dès lors, la note de la BA indique que les institutions assujetties doivent mesurer et évaluer la menace sur la base de "l'approche fondée sur les risques (ABR)", qui, précise-t-elle "est (...) un outil de surveillance utilisé tant par les autorités de régulation et de supervision compétentes, que par les institutions assujetties, pour identifier, évaluer et comprendre les risques inhérents auxquels les assujettis sont exposés, et prendre des mesures appropriées afin de les atténuer efficacement". "Cette

approche vise à soutenir le développement de mesures de prévention et d'atténuation proportionnées au niveau des risques de BA/FT/FPADM identifiés", explique la BA, avant de relever que "cela se traduit dans la manière dont les institutions financières allouent leurs ressources pour la conformité, organisent leurs structures de contrôle interne et mettent en œuvre des politiques et des procédures pour prévenir et détecter le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, y compris, le cas échéant, au niveau du groupe." En clair, explique encore la BA, "l'objectif principal d'une évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive est de développer un processus de leur gestion, en identifiant les risques généraux et spécifiques auxquels les institutions assujetties sont exposées, mettre en place des mesures d'atténuation efficaces et déterminer les risques résiduels". Fatalement, "les résultats de l'évaluation des risques sont utilisés pour identifier les lacunes ou les opportunités d'amélioration des politiques et des procédures, prendre des décisions éclairées en matière d'appétence au risque, en mettant en place

des systèmes de contrôle appropriés et en allouant des ressources adéquates", ou "aider la direction à comprendre le système d'exploitation et la structure de l'institution assujettie et la qualité de la conformité, à travers les mesures de lutte contre le BA/FT/FPADM, ainsi que leur adéquation avec le niveau de risque." Il faut également, préconise la Banque d'Algérie dans sa note "définir des stratégies et des politiques pour minimiser les risques résiduels auxquels l'institution assujettie peut être exposée", "aider la direction à prendre conscience des principaux risques et lacunes dans les politiques et les contrôles internes, et à prendre les mesures nécessaires pour remédier à ces lacunes et donner la priorité à leur mise en œuvre", et, surtout, "allouer les ressources disponibles de l'institution assujettie pour lutter contre le BA/FT/FPADM, de manière plus efficace et proportionnée à la nature des risques auxquels elle est exposée, plutôt que d'appliquer les mêmes procédures et les mêmes efforts à tous les produits et services." Bref, la Banque d'Algérie vient de mettre, quant à elle, ses armes au point et les préparer en cas de risques ou de tentatives des milieux du grand banditisme ou terroristes, de chercher des financements auprès de ses institutions assujetties, c'est à dire les banques primaires et Algérie Poste.

M.K.

STOCKAGE AGRICOLE

Coup de pouce financier dès juillet

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a annoncé lundi à M'sila la signature, avant fin juillet, d'une convention entre son département et l'ensemble des banques nationales. Objectif : accorder des financements aux jeunes agriculteurs désireux de construire des chambres froides pour le stockage de leur production. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les capacités de

stockage agricole à travers des solutions adaptées. La convention sera conclue sous l'égide du ministère des Finances et de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF). Ces prêts bancaires pourront atteindre jusqu'à 150 millions de dinars, sans intérêts, avec un délai de remboursement fixé à 10 ans, dont cinq années de grâce. Les chambres froides concernées auront des superficies allant de 300 à 5.000 m², selon des critères établis par les

chambres agricoles de wilaya. En marge de cette annonce, le ministre a procédé à la pose de la première pierre d'un important projet de silo de stockage de céréales dans la commune d'Ouled Deradj. D'une capacité d'un million de quintaux, cette infrastructure stratégique sera implantée sur 50.000 m² et mobilisera un investissement de plus de 1,4 milliard de dinars. Ce projet vise à renforcer les capacités nationales de stockage, en réponse aux besoins croissants du secteur agricole.

Y.B.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Une décision aux relents politiques

PAR: PAR HAKIM.H

Le 9 juillet dernier, le Parlement européen a inscrit l'Algérie sur la liste des pays à haut risque en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Cette décision, qui n'est pas dénuée de sous-entendus politiques, soulève des questions quant à l'équité de l'évaluation. De nombreux observateurs y voient des manœuvres politiques de la France pour exercer des pressions sur l'Algérie. En tant que puissance économique et diplomatique influente au sein de l'Union européenne, la France a un poids important dans les décisions de la Commission européenne. Cette influence a certainement joué un rôle dans la décision d'accélérer la classification de l'Algérie en tant que pays à haut risque, notamment après sa mise sur la liste grise du GAFI en 2023. Pourtant, comparativement à d'autres pays, l'Algérie est un acteur relativement bien ancré sur la scène financière mondiale, avec un régime bancaire qui limite les flux illicites. Comment se fait-il que des paradis fiscaux comme la Barbade ou le Panama ont été radiés de la liste, alors que l'Algérie y a été ajoutée ? Cette situation qui semble contradictoire démontre que la décision de l'Union européenne est liée à des motivations strictement politiques, principalement dictées par la France. Alors que l'Algérie continue ses réformes, le manque de coopération judiciaire efficace de la part de certains pays européens, en particulier la France, entrave ses efforts pour combattre les mouvements de capitaux illicites. La France n'héberge-t-elle pas une partie de ces flux financiers illicites provenant d'Algérie, à l'instar d'autres pays européens ? N'a-t-elle pas refusé l'extradition d'Abdeslam Bouchouareb, malgré les lourdes charges qui pèsent contre lui ? Cette situation, qui révèle une indéniable hypocrisie structurelle de l'UE, souligne la nécessité d'une approche globale et équitable de la lutte contre le blanchiment d'argent, dans laquelle tous les acteurs, surtout les États membres de l'UE, assument leurs responsabilités. Malgré ce que classer l'Algérie sur la liste noire de l'UE soit perçu comme des pressions qui ont très peu à voir avec l'économie, l'Algérie s'est fixée comme objectif de sortir de cette liste et de celle du GAFI d'ici à 2026. Elle poursuit ses réformes avec détermination, et cette inscription sur la liste grise du GAFI et la liste noire de l'UE est devenue plutôt une opportunité pour l'Algérie afin de renforcer son économie nationale et sa place dans le système financier mondial. La stratégie nationale 2024-2026 pour la lutte contre le blanchiment d'argent qu'elle a mise en place reflète la volonté de l'État de se conformer aux normes internationales et d'assurer la transparence de son système juridique et financier.

H.H.

MÉTRO D'ALGER

Vers 85 millions de passagers par an

Le métro d'Alger s'apprête à franchir une nouvelle étape décisive avec le lancement des travaux d'extension de deux nouvelles lignes, annoncés hier par le ministre des Travaux publics, Lakhdar Rekhoukh. Ces extensions relieront El Harrach à l'aéroport international Houari Boumediene via l'USTHB et Bab Ezzouar, ainsi qu'Aïn Naâdja à Baraki. Une fois achevé, le projet portera le nombre total de stations à 32, avec une fréquentation annuelle estimée à 85 millions de passagers. Lors de sa visite sur le chantier de la station du pôle universitaire d'El Harrach, en présence des ministres des Transports et de l'Enseignement supérieur, M. Rekhoukh a souligné l'impact structurant de ce projet sur la mobilité urbaine et le cadre de vie des citoyens. L'extension du métro s'inscrit pleinement dans la vision du chef de l'État, qui accorde une priorité aux infrastructures durables, modernes et intégrées. Le ministre a également mis en avant la forte implication des entreprises nationales, notamment le groupe Cosider, qui a mené à bien la phase de génie civil et participe désormais à la phase technique : pose des rails, équipements de communication, signalisation et aménagement des stations selon des normes internationales de sécurité. Il a salué le transfert de compétences en cours grâce à des partenariats avec des sociétés étrangères, permettant aux cadres algériens d'acquérir un savoir-faire complet. En parallèle, le projet revêt une dimension pédagogique : les étudiants de l'École nationale polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU) ont été associés à la conception des stations à travers une compétition nationale, transformant le chantier en véritable laboratoire d'apprentissage à ciel ouvert. Enfin, le ministre a insisté sur le respect rigoureux des délais contractuels, appelant l'ensemble des partenaires à maintenir un haut niveau de coordination pour assurer une mise en service progressive, efficace et conforme aux standards. Le projet du métro d'Alger est présenté comme un levier stratégique pour le développement économique et social, fondé sur une synergie entre expertise nationale, innovation, formation et coopération internationale.

POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE

Lancement à Alger du projet Clim-Gov2

Le projet dont il est question a pour objectif d'accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre de ses engagements climatiques. Il vise à renforcer les capacités nationales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer des mécanismes d'adaptation aux effets du changement climatique et améliorer la résilience des territoires.

Karima Baba Aissa

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie a lancé, ce mardi à Alger, la branche locale du projet Clim-Gov2, dédié à la gouvernance climatique et à l'adaptation au changement climatique. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, en partenariat avec plusieurs organismes internationaux. La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de l'Environnement, Nadja Djellali, du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Nouredine Ouadah, ainsi que de l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado Pascua, de l'ambassadeur d'Allemagne, Georg Völzheim, et de représentants de plusieurs ministères, dont ceux des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de l'Industrie. Étaient également présents des représentants de la GIZ, l'agence allemande de coopération internationale. Financé conjointement par l'Union européenne et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, le projet Clim-Gov2 vise à accompagner l'Algérie dans la réalisation de ses engagements climatiques. Il prévoit de renforcer les capacités nationales en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de développer des mécanismes d'adaptation aux impacts du changement climatique et d'améliorer la résilience des territoires. Le projet s'articule autour de cinq axes majeurs, la gouvernance climatique, l'adaptation, l'atténuation des émissions, le financement climatique et l'approche territoriale. Une attention particulière est portée à l'implication des femmes dans l'économie verte, au rôle du tissu associatif et à la contribution de la recherche scientifique. Dans son intervention, la ministre de l'Environnement



a qualifié le lancement de cette nouvelle phase de « pas important dans le processus d'engagement de l'Algérie en faveur du climat ». Elle a souligné que ce projet vient renforcer la politique nationale de transition écologique, en cohérence avec les engagements internationaux de l'Algérie, notamment l'Accord de Paris. Selon elle, Clim-Gov2 représente un outil concret de mise en œuvre des stratégies environnementales, avec pour objectif de soutenir le développement durable et d'améliorer la qualité de vie, notamment à travers l'appui aux collectivités locales

et la promotion de la participation des jeunes et des femmes. Elle a également rappelé les résultats positifs de la première phase du projet, qui avait permis d'élaborer des plans climatiques locaux dans plusieurs wilayas. Ces expériences pilotes ont permis aux acteurs locaux d'intégrer la dimension climatique dans leurs politiques publiques. La seconde phase ciblera cinq wilayas pilotes : Blida, Chlef, Djelfa, Guelma et Tissemsilt. Pour sa part, le ministre de l'Économie de la connaissance a insisté sur l'importance d'intégrer les start-up et les petites entreprises dans les projets environnementaux. Selon lui, l'innovation et les technologies propres peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie tout en créant de la valeur économique. L'ambassadeur d'Allemagne a exprimé sa satisfaction quant à la coopération environnementale entre l'Algérie et son pays, affirmant que l'Allemagne continuera à soutenir les efforts algériens face aux défis climatiques. De son côté, l'ambassadeur de l'Union européenne a salué cette initiative, qu'il a qualifiée d'essentielle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il a appelé à une meilleure coordination entre les parties prenantes pour atteindre les objectifs climatiques communs.

K. B. A.

COMPLEXE GAZIER DE OUARGLA

84 % des travaux achevés

Le projet stratégique de complexe gazier conduit par Sonatrach en partenariat avec la société italienne Tecnimont, à Ouargla, sera mis en service en 2026, a annoncé le groupe pétrolier national dans un communiqué publié hier. À cette occasion, le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a effectué une visite d'inspection sur le site, en compagnie de son homologue de Tecnimont ainsi que d'une délégation de haut niveau composée de cadres des deux entreprises. Cette visite a permis de faire le

point sur l'avancement de ce projet majeur, considéré comme l'un des piliers du plan de développement de Sonatrach. D'après l'exposé technique présenté sur place, le taux d'avancement global du chantier a atteint 84 %, dont 58 % pour la partie génie civil. La compagnie pétrolière a confirmé que la mise en service est maintenue pour l'année 2026, conformément aux délais contractuels. Ce complexe gazier, destiné au traitement du gaz de pétrole associé, revêt un caractère

stratégique pour le groupe national. Il disposera d'une capacité de traitement de 10 millions de mètres cubes de gaz par jour, avec une production journalière estimée à environ 1 000 tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL), 300 tonnes de condensats et 8,7 millions de mètres cubes de gaz sec. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de Sonatrach visant à renforcer ses capacités de production et à valoriser davantage les ressources gazières nationales.

R.E.

PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE

Sonelgaz et United Business examinent des projets communs

Le président de la société omanaise United Business, Said Al-Hajri, a été reçu lundi à Alger par Mourad Adjal, le président-directeur général de Sonelgaz. Les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre Sonelgaz et United Business ont été évoqués à l'occasion, a indiqué un communiqué du groupe. Sonelgaz La rencontre s'inscrit, faut-il le rappeler, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes auto-

rités du pays visant l'encouragement de l'investissement direct étranger (IDE) et le soutien du développement économique, et de l'engagement de Sonelgaz à appliquer les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au renforcement des relations algéro-omanaises, ajoute le communiqué. Lors de la réunion, abritée par le siège de la direction générale (DG) de Sonelgaz et regroupant les cadres du

groupe, M. Al-Hajri a présenté un exposé exhaustif sur le projet de fabrication de l'aluminium, prévu dans la région de Bel-lara (Jijel), nécessitant des besoins énergétiques (électricité, gaz), ajoute la même source. Sonelgaz s'engage à appliquer les recommandations des hautes autorités ayant trait au grand intérêt accordé à l'attraction des investissements étrangers, notamment omanais, a tenu à affirmer le PDG de Sonelgaz. Ce

dernier a aussi souligné à l'occasion l'engagement du groupe à assurer la fourniture de l'énergie nécessaire au projet dans les meilleurs délais. Enfin, le premier responsable de Sonelgaz a également réaffirmé l'ouverture du groupe à tous les investisseurs omanais et étrangers, tout en veillant à assurer toutes les facilités nécessaires à la réussite des projets économiques qui contribuent à la promotion du développement du pays.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

L'Algérie, de client à fournisseur

En un temps record, l'Algérie est passée du statut d'importateur de matériaux de construction à celui de producteur et d'exportateur, grâce à une vision stratégique claire pour arriver à l'autosuffisance. L'Algérie est désormais en mesure d'approvisionner les projets d'envergure en Afrique.

PAR MERIEM KACI

En matériaux de construction, l'Algérie a atteint son autosuffisance. Le pays est passé du statut de pays importateur à un pays producteur et exportateur, a affirmé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, à l'ouverture des travaux de la 44^e assemblée générale annuelle de l'institution panafricaine de financement de l'immobilier Shelter-Afrique, entamés hier à Alger.

Lors de cet événement placé sous le signe L'autonomie et la souveraineté dans l'industrie du logement en Afrique : opportunités et défis, le ministre a communiqué devant une assistance composée entre autres du DG de Shelter Afrique, directrice exécutive de la même institution panafricaine, du ministre du Commerce intérieur et du ministre de l'Habitat. Il a indiqué que la production annuelle du ciment a atteint 42 millions de tonnes, 7 millions de tonnes pour le rond à béton, près de 280 millions de m² de céramique et 40 millions de tonnes de briques. Ces chiffres reflètent une capacité industrielle importante et des lignes de production modernes qui permettent à l'Algérie non seulement de répondre aux besoins du marché national, mais aussi d'approvisionner les projets d'envergures de pays africains a assuré le ministre. Ce dynamisme dans le secteur de la construction et des travaux publics, appuyé par le développement de la production locale orientée après l'autosuffisance à l'exportation, a contribué à porter la contribution du secteur à 12,9 % du PIB, a dit le ministre. M. Belaribi, qui a passé en revue l'expérience de l'Algérie dans ce secteur, a indiqué que l'Algé-



rie a alloué une enveloppe financière à l'Agence algérienne de la coopération internationale pour financer des projets de développement dans les pays africains, étant donné que l'Algérie a fait de la coopération africaine un choix stratégique et une des constantes de sa politique étrangère et de développement. M. Belaribi a cité en particulier les projets intégrés susceptibles de stimuler le développement et l'intégration dans le continent africain. Il s'agit, entre autres, de la réalisation de la route de l'unité africaine s'étalant sur près de 10 000 km et reliant 6 pays africains, de la dorsale transsaharienne à fibre optique et de la route Tindouf-Zouerate (Mauritanie), outre l'ouverture de lignes aériennes directes avec plusieurs capitales africaines qui sont censées faciliter la mobilité de personnes ainsi que le commerce intra-africain. C'est dans ce contexte que l'Algérie s'apprête à accueillir la 4^e édition de la foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain à Alger, dans le cadre de la Zlecaf (zone de

libre-échange continentale africaine).

LES COMPÉTENCES LOCALES À L'ŒUVRE

Selon Tarek Belaribi, l'Algérie a fait de l'accès à un logement décent une priorité absolue. Plus explicite, le ministre de tutelle a fait savoir que les hautes autorités ont distribué, de 2020 à 2024, près de 1,7 million d'unités de logement toutes formules confondues, financées par le trésor public. Ce qui reflète, selon le ministre, l'ampleur des investissements réalisés. Cet exploit est réalisé par des compétences algériennes. Le secteur de l'Habitat comporte

près de 19 000 entreprises de réalisation classées et qualifiées, avec 9500 architectes agréés, des bureaux d'études public, plus 11 000 promoteurs immobiliers agréés et 3000 ingénieurs en génie civil agréé, supervisant chacun dans sa spécialité, les projets et leurs réalisation avec le respect de délais et de la qualité selon les normes et les standards internationaux. Le secteur occupe une place importante dans les politiques de l'État algérien. L'accès à un logement est considéré comme un droit fondamental du citoyen et un pilier de la justice sociale.

M. KA

ACCIDENT DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE Une véritable hécatombe

Les unités d'interventions de la protection civile ont enregistré 26356 appels de secours émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinctions d'incendies et assistances diverses, et ce dans la période allant du 6 au 12 juillet. Dans un communiqué rendu public, la protection civile a fait part de 14417 interventions effectuées en matière de secours pour la prise en charge de 14022 blessés et malades traités sur les lieux d'accidents avant de procéder à leurs évacuation vers les structures sanitaires. Par ailleurs, 2696 interventions ont été effectuées, suite à 1518 accidents de la circulation ayant causé le décès de 40 personnes sur les lieux et des blessures à 1910 autres, traités et évacués vers les structures hospitalières par nos secours. Le bilan le plus lourd, ajoute la même source, a été enregistré au niveau de la wilaya de Ain Defla avec 06 personnes décédées sur les lieux d'accident et 42 autres blessées suite à 36 accidents de la circulation. En outre, la Protection civile a effectué 2818 interventions pour procéder à l'extinction de 2017 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas : Alger, 156 incendies ; Annaba, 118 incendies ; et Blida, 108 incendies. Aussi, pour les opérations diverses, 6425 interventions ont été effectuées durant la même période pour le sauvetage de 412 personnes en situation de danger et l'exécution de 5571 opérations diverses d'assistance. Par ailleurs le dispositif de la protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué durant la même période 6348 interventions pour le sauvetage de 4635 personnes d'une mort certaines, 1344 personnes ont été traitées sur place et 359 autres personnes ont été évacuées vers les structures sanitaires locales, déplorant le décès de 10 personnes par noyade en mer et 07 décès par noyade dans les réserves d'eau.

AADL 3 : le ministre promet clarté et équité

En marge de sa visite des stands des exposants, le ministre de l'Habitat a souligné que l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) entamera le traitement des dossiers et communiquera les réponses avant la fin du mois en cours. La réponse aux souscripteurs du programme AADL 3

doit être faite avant la fin du mois de juillet, a-t-il dit. Le ministre a précisé que les souscripteurs recevront une réponse, qu'elle soit favorable ou non, afin de permettre la poursuite du processus de souscription. La clarté et la transparence dans le traitement des dossiers sont essentielles pour garantir le bon

déroulement de ce programme, a-t-il affirmé. M. Belaribi a également annoncé que, pour la première fois, les logements du programme AADL 3 seront équipés de systèmes de chauffage central, marquant une avancée significative en matière de confort et de modernité des habitations proposées.

M. KA

THIERNO HABIB HANN, DG DE SHELTER AFRIQUE :

«L'Algérie est une référence continentale»

«L'Algérie constitue une référence continentale en matière de politique de l'habitat, et le thème retenu pour ces AGA en l'occurrence l'autonomie et la souveraineté dans l'industrie du logement en Afrique, est stratégique et fondamental. Car il ne s'agit pas d'une aspiration théorique mais d'un impératif concret», a affirmé M. Hann. Ce dernier a souligné l'engagement renouvelé de ShafDB à déployer des solutions financières innovantes pour le développement durable. Pour lui, l'Afrique se distingue aujourd'hui, par «son avance» en matière d'architecture durable et de conception adaptées au climat, en citant à titre d'exemple, les bâtiments bioclimatiques dans le sahel. «Notre rôle ne se limite pas

à financer le logement, mais aussi de définir leur qualité, leur durabilité à long terme», a précisé le DG de Shelter Afrique. Il a dans ce sens appelé les 44 Etats membres et actionnaires institutionnels (BAD, UA ainsi que l'ensemble des partenaires de Shelter Afrique et le gouvernement algérien à ce qu'ils s'engagent tous ensemble dans une «transformation structurelle» du secteur du logement sur le continent, notamment en reconnaissant le logement comme une priorité et de développement et infrastructure productive, moteur de l'emploi. Il a par ailleurs appelé à renforcer «l'utilisation de matériaux locaux» et à «promouvoir la conception durable» dont l'Algérie, estime M. Hann, est «un

très bel exemple». Il a plaidé en parallèle pour l'intégration régionale des chaînes de valeurs dans le secteur de la construction. «Nous avons l'opportunité historique de conjuguer le capital africain, le savoir faire des techniques et les institutions de gouvernance aux services d'un objectif commun : offrir à chaque africain un logement digne résilient et financé durablement», a-t-il exhorté. De son côté, et au terme de son mandat à la présidence de 43^e AGA, Jimmy Gasore, également, ministre des Infrastructures au Rwanda a exhorté les États membres à considérer la souveraineté financière comme «une propriété». Le logement, pour lui, «n'est pas seulement une question d'abri, mais aussi de dignité, de poli-

tique et de structure», expliquant que le défi est commun pour les pays africains. Ce qui exige, à ses yeux, «des solutions partagées». Il a dans ce sens appelé les actionnaires à «maintenir le cap», à «honorer leurs engagements et à continuer d'aligner leurs politiques nationales sur une vision commune». Abondant dans le même sens, Chii Akpodji, présidente du conseil d'administration à shelter Afrique a rappelé aux actionnaires que le logement est une question de souveraineté. Elle a demandé à ce que les pays africains ne se contentent plus d'imiter l'architecture globale, mais que l'Afrique mette en œuvre ses traditions architecturales.

M. KA.

ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION

Les conditions d'hygiène et de salubrité fixées par la loi

Le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national vient de fixer, dans un arrêté, les conditions particulières d'hygiène et de salubrité applicables dans les établissements de restauration.

Inès B.

Les dispositions de cet arrêté s'appliquent aux établissements de restauration sous toutes leurs formes, y compris la vente ambulante et les distributeurs automatiques. Les établissements de restauration doivent disposer d'équipements et de matériels adéquats, conformément aux dispositions fixées par la réglementation en vigueur. Les équipements de stockage sous réfrigération et/ou congélation doivent être munis d'un système d'enregistrement de température, placé de façon à permettre sa consultation facilement. N'est pas tolérée dans les lieux d'entreposage et de préparation des aliments, la présence d'objets et de produits susceptibles de contaminer les aliments ainsi que d'animaux et de plantes en pot et de fleurs en vase. La zone réservée à la préparation des aliments doit être bien aérée et munie d'une hotte aspirante et filtrante de capacité suffisante. Les denrées alimentaires utilisées pour la réalisation des préparations culinaires doivent être conservées à l'abri des souillures, conformément aux conditions d'hygiène permettant de préserver leur bonne qua-

lité et leur salubrité. Les denrées alimentaires ne doivent présenter aucune trace de moisissures ou d'altération lors de leur entreposage, de leur cuisson ou de leur présentation au consommateur. Les denrées alimentaires doivent être placées sur des étagères, ou dans des casiers ou des paniers qui leur sont réservés à cet effet et sont tenus en parfait état de propreté. Les denrées alimentaires utilisées dans la réalisation des préparations culinaires, ou préparées dans les établissements de restauration qui ne sont pas destinées à une utilisation ou à une consommation immédiate, doivent être entreposées dans des équipements frigorifiques permettant de les maintenir à des températures fixées par la réglementation en vigueur. Les denrées alimentaires crues doivent être traitées dans une zone séparée de celle où sont réalisées les préparations culinaires prêtes à la consommation. Toutefois, pour les établissements de restauration qui ne peuvent disposer de zones séparées, les denrées alimentaires crues et les préparations culinaires prêtes à la consommation peuvent être traitées dans une même zone, à condition que le traitement ne s'effectue pas en même

temps et que cette zone soit nettoyée et désinfectée après chaque opération. La zone réservée à la restauration où sont servis et consommés les aliments est interdite à la présence d'animaux et son aménagement ne doit constituer aucun risque d'insalubrité pour ces aliments. Cette zone doit être bien aérée, suffisamment éclairée, climatisée et aménagée pour la circulation des personnes handicapées moteurs. Les tables doivent être nettoyées après le départ de chaque client. Les nappes, les serviettes et les sets de table réutilisables doivent être maintenus propres ou jetés lorsqu'ils sont à usage unique. Lorsque les préparations culinaires sont exposées dans la zone de restauration, l'emplacement, le classement et la manière de présentation de celles-ci doivent être choisis, afin d'éviter tout risque de contamination. Les préparations culinaires destinées à être consommées froides et les préparations culinaires destinées à être consommées chaudes doivent être exposées dans des emplacements séparés, aménagés à cet effet et en quantité suffisante pour un usage rapide, et leur renouvellement s'effectue au fur et à mesure du besoin. Aussi, le personnel des établisse-

ments de restauration est astreint à une propreté vestimentaire, corporelle et doit prendre toutes les précautions nécessaires, conformément à la réglementation en vigueur, pour éviter tout risque de contamination. Il n'est permis au caissier ni de toucher aux aliments ni de servir le consommateur. Le personnel chargé de la manipulation des aliments doit éviter de manier de l'argent. Dans le cas contraire, il doit se laver les mains avant de manipuler à nouveau les aliments. Un programme d'entretien, de nettoyage et de désinfection doit être affiché dans les établissements de restauration comportant, notamment : les zones, les équipements et les ustensiles à nettoyer ; la répartition des tâches ; les méthodes et la fréquence de nettoyage ; le plan de lutte contre les ravageurs, les rongeurs et les particules nuisibles. La collecte des déchets et des détritres doit être effectuée dans des sacs hermétiquement fermés et étanches à usage unique ou dans des contenants étanches munis de couvercles, placés dans la zone de préparation. Les contenants doivent être nettoyés et désinfectés avant leur réintroduction dans cette zone.

I. B.

COMMERCE INTÉRIEUR

Zitouni demande un suivi quotidien des prix

Le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a souligné, hier lundi à Alger, la nécessité d'intensifier le suivi quotidien des prix et de faire face à tout dépassement susceptible de déstabiliser le marché ou de peser sur le citoyen, notamment durant la saison estivale, indique un communiqué du ministère. Ces propos ont été tenus lors d'une réunion d'évaluation tenue au siège du ministère en présence des directeurs régionaux et des cadres centraux, consacrée à l'évaluation de la performance du secteur durant le deuxième trimestre de

l'année en cours. À ce titre, M. Zitouni a mis en exergue la nécessité de mettre un terme aux augmentations injustifiées des prix des produits alimentaires connaissant une forte demande en été, notamment les eaux minérales et de source, tout en insistant sur le contrôle des prix recommandés des produits intéressant directement le citoyen, dont la tasse de café, les viandes rouges (locales ou importées), les pommes et les bananes. Le ministre a également appelé à veiller au contrôle de l'application de ces prix au niveau des marchés, des cafés et des points de vente, tout en prenant les

mesures nécessaires contre les infractions constatées, à l'effet de préserver l'équilibre du marché et de protéger le pouvoir d'achat du citoyen. S'agissant des intoxications alimentaires, le ministre a instruit l'intensification des opérations de contrôle notamment au niveau des campings accueillant les enfants des différentes wilayas et des endroits d'accueil des estivants, tout en se focalisant sur les sources potentielles d'intoxication au sein du tissu commercial. Il a, en outre, insisté sur la rigueur dans l'application des mesures dissuasives et l'intervention immédiate face à tout manquement

susceptible de nuire à la santé publique. Dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2025-2026, M. Zitouni a mis en exergue l'importance d'assurer la réussite des salons dédiés aux fournitures scolaires, en associant les producteurs et importateurs afin de proposer des offres compétitives à même d'alléger les charges aux familles et d'assurer la disponibilité des produits de qualité en temps voulu. Il a, par ailleurs, appelé à accorder la priorité à la promotion du produit national et à organiser ces salons 15 jours avant la rentrée scolaire.

COOPÉRATION

Sayoud discute transports avec le ministre belge

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, hier lundi à Alger, le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement du Royaume de Belgique, M. Maxime Prévot, en visite en Algérie, avec lequel il a examiné les perspectives de la coopération dans le domaine des transports, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est tenue au siège du ministère en présence de hauts cadres des deux côtés a permis de passer en revue l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la Belgique dans le secteur des transports, précise la même source. Au cours de cette rencontre, les deux parties ont souligné l'importance de renforcer le partenariat, d'échanger les expériences et d'encourager la coopération entre les entreprises actives dans ce secteur vital, au service des intérêts des deux pays, ajoute la même source.

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, hier lundi à Alger, le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement du Royaume de Belgique, Maxime Prévot, avec lequel il a évoqué les perspectives de la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée au siège du ministère en présence de l'ambassadeur de Belgique en Algérie, de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie chargée des mines, Karima Bakir Tafer, du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie chargé des énergies renouvelables, Nouredine Yassaâ, et du président-directeur général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi, ainsi que des cadres des deux parties. Les entretiens ont permis de passer en revue l'état et les perspectives de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, précise la même source. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant au niveau "exceptionnel" des relations bilatérales, réaffirmant leur engagement à renforcer le partenariat et à explorer de nouvelles opportunités de coopération, notam-

SECTEUR DE L'ÉNERGIE

L'axe Alger-Bruxelles se renforce

ment dans les secteurs à priorité stratégique. La rencontre a également été l'occasion d'évoquer les opportunités de développement de projets dans les domaines des hydrocarbures, de l'industrie pétrochimique et des industries de transformation connexes, ainsi que des énergies nouvelles et renouvelables, à l'instar de l'énergie solaire photovoltaïque, de l'énergie éolienne et de l'hydrogène, en mettant l'accent sur l'intégration des technologies modernes, de la formation et des solutions de stockage et des réseaux intelligents. Dans ce contexte, M. Arkab a présenté un exposé sur la vision stratégique du secteur et les projets de développement en cours, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production des hydrocarbures, de l'extension des capacités de production et de transport d'électricité, du dessalement de l'eau de mer et du développement des énergies renouvelables, à leur tête l'hydrogène vert. Le ministre d'État a également mis en avant les incitations et avantages offerts aux investisseurs par le nouveau cadre législatif, invitant les entreprises belges à saisir ces opportunités prometteuses. Dans le domaine des mines, les deux parties ont discuté des opportunités de coopération en matière de recherche, d'exploration, d'exploitation et de trans-

formation des ressources minérales, et d'études géologiques, en mettant l'accent sur les matériaux stratégiques et critiques utilisés dans les industries de pointe, notamment les métaux nécessaires à l'industrie sidérurgique, aux batteries et aux technologies vertes. L'accent a également été mis sur l'importance de la formation et du transfert de technologie pour le développement des chaînes de valeur locales et la mise à profit de l'expertise belge dans ce domaine. Arkab a affirmé que la visite du responsable belge traduisait la volonté politique commune de renforcer les relations algéro-belges et de les hisser au rang de partenariat intégré fondé sur des intérêts mutuels et une complémentarité industrielle et technique, à la lumière des défis auxquels sont confrontés les marchés énergétiques mondiaux et la nécessité d'accélérer la transition énergétique. De son côté, M. Prévot s'est félicité de la qualité des relations bilatérales, réitérant l'engagement de son pays à approfondir la coopération, notamment dans les domaines économique et énergétique, et affirmant l'intérêt des entreprises belges à investir et à s'associer avec leurs homologues algériennes, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables.

POUR BOOSTER LEURS PERFORMANCES

Nesda forme ses cadres de l'Ouest

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) lance un cycle de formation au profit des wilayas de l'ouest. Cette formation vise à renforcer les compétences de ses cadres, afin d'améliorer leurs performances.

Inès B.

« En représentant le directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, M. Bilal Achacha, Mme Fella Mosteghanemi, directrice des ressources humaines et des affaires juridiques, a supervisé le lancement de la formation régionale pour les wilayas de l'ouest. Cette formation est organisée par la wilaya d'Oran à l'hôtel Assala», indique l'agence sur sa page officielle Facebook. « Cette formation s'adresse aux directeurs des agences des wilayas suivantes : Oran, Chlef, Tlemcen, Béchar, Saïda, Sidi Bel Abbès, Tiaret, Mascara, El Bayadh, Aïn Defla, Relizane, Aïn Témouchent, Mostaganem et Naama», ajoute-t-on. Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme « Package Manager », qui s'inscrit dans la stratégie de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANSDA) visant à développer et à renforcer les compétences de ses cadres, afin d'améliorer leurs performances et de s'adapter aux réformes et aux évolutions en cours au sein de l'agence. Dans le cadre de sa visite, Mme Mosteghanemi s'est rendue au siège de l'agence provinciale à Oran, où elle a écouté les préoccupations des employés et des



cadres, soulignant l'importance de l'écoute sur le terrain pour soutenir les efforts de développement et d'amélioration continue. Notons également que l'Agence a procédé, dernièrement, au lancement de son nouveau site web et de sa nouvelle plateforme numérique, afin de faciliter les procédures d'étude des dossiers d'extension d'activités et leur suivi à distance au profit

des porteurs de projets, garantissant ainsi davantage de fluidité et de flexibilité dans l'accès à l'information et aux services. Le nouveau site web de la NESDA vise à améliorer l'expérience utilisateur en facilitant l'accès aux informations et aux services via un espace interactif permettant aux porteurs de projets de poser leurs questions et de recevoir des explications grâce à « Nesda Agent », un assis-

tant virtuel reposant sur l'intelligence artificielle. Le site a également été enrichi en contenu juridique et au niveau de l'espace services, avec notamment le service « My Project » dédié aux porteurs de projets désirant élargir ou diversifier leurs activités. Ce service permet d'enregistrer les demandes et d'en assurer le suivi à distance, avec des notifications automatiques à chaque

étape du traitement, contribuant ainsi à simplifier les procédures et à assurer davantage de transparence. Le dispositif NESDA en Algérie offre un programme d'accompagnement et de financement pour les porteurs de projets, notamment les micro-entreprises, en particulier pour les jeunes diplômés des centres de formation professionnelle et les étudiants. Il comprend des formations, un accompagnement personnalisé et différentes modalités de financement. NESDA propose un accompagnement personnalisé aux porteurs de projets pour les aider dans la création et le développement de leurs micro-entreprises. NESDA offre différentes modalités de financement, telles que l'auto-financement, le co-financement (partage des coûts avec le porteur de projet) et le tri-financement (impliquant également une banque). Le programme NESDA concerne divers secteurs d'activité, notamment les travaux publics, avec une participation de la NESDA au Salon international des travaux publics (SITP). Des formations sont dispensées par les CDE pour renforcer les compétences des porteurs de projets, notamment en matière d'analyse de projets et de business plan.

I. B.

FACE À L'INCERTITUDE SUR LES TAXES TRUMP Les prix de l'or augmentent

Les prix de l'or ont augmenté lors des échanges asiatiques mardi, les préoccupations persistantes concernant les tarifs douaniers du président américain Donald Trump maintenant la demande de valeurs refuges, tandis que des données économiques mitigées en provenance de Chine ont renforcé cette tendance. La demande de valeurs refuges a également été soutenue par les inquiétudes concernant l'escalade des tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine, après que Trump a envoyé davantage d'armes à Kyiv et menacé de sanctions encore plus strictes contre l'industrie pétrolière russe, selon le site

investing.com. Mais la résilience du dollar a maintenu l'or dans une fourchette de négociation comprise entre 3.300 et 3.500 \$/oz, tandis que les prix des métaux au sens large n'ont que peu progressé. L'attention se porte entièrement sur les prochaines données clés de l'indice des prix à la consommation américain pour obtenir plus d'indices sur les taux d'intérêt. L'or au comptant a augmenté de 0,6 % à 3.364,26 \$ l'once, tandis que les contrats à terme sur l'or pour septembre ont progressé de 0,4 % à 3.373,52 \$/oz à 07:44 (heure de Paris). Les gains de l'or mardi sont intervenus alors que le métal jaune a montré une certaine force lors des récentes séances,

notamment en raison de l'incertitude accrue concernant les tarifs douaniers de Trump. Le président a annoncé une série de tarifs douaniers élevés contre les principales économies au cours de la semaine dernière, annonçant plus récemment des tarifs de 30 % sur le Mexique et l'Europe. Des données économiques chinoises mitigées ont également contribué à l'aversion au risque et maintenu les prix du cuivre sous pression. Les contrats à terme de référence sur le cuivre au London Metal Exchange ont augmenté de 0,2 % à 9 642,20 \$ la tonne, tandis que les contrats à terme sur le cuivre américains ont progressé de 0,3 % à 5,5460 \$ la

livre, se stabilisant après avoir fortement chuté par rapport aux records historiques. L'économie chinoise a connu une croissance légèrement supérieure aux attentes au deuxième trimestre, selon les données du produit intérieur brut, en raison des obstacles commerciaux limités des États-Unis et du soutien de plusieurs mesures de relance de Pékin. Mais la croissance a tout de même ralenti par rapport au trimestre précédent, tandis que les analystes ont averti que les chiffres faibles de juin annonçaient un nouveau ralentissement. Les ventes au détail chinoises et les investissements en immobilisations ont été plus faibles que prévu en juin.

MÉTRO D'ALGER Les travaux s'étendent à El Harrach et Berraki

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a lancé hier, les travaux d'aménagement et de planification générale du projet d'extension du métro d'Alger sur les lignes El Harrach-Aéroport international Houari Boumediene et Aïn Naadja-Berraki. Le lancement des travaux de la station « Pôle universitaire » à El Harrach s'est déroulé en présence du ministre des Transports, Saïd Sayoud ; du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Badari ; du secrétaire général de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani ; et de représentants des collectivités locales, selon l'APS. Les travaux, qui

ont débuté, comprennent l'aménagement de 15 stations, l'équipement des tunnels et la pose des voies de la ligne reliant El Harrach Central à l'Aéroport international d'Alger (9,5 km) et de la ligne Aïn Naadja-Baraki, passant par le pont de Constantine (6 km). La ligne El Harrach Centre-Aéroport international d'Alger comprend neuf stations : Hassan Badi, Pôle universitaire, Place Djemil, Oued Smar, Université Houari Boumediene, Rabia Tahar, Ismail Yafsah, le Centre d'affaires et la station Aéroport. La ligne Aïn Naadja-Braki comprend six stations : Mohamed Boudiaf, Aïn Naadja, le Jardin urbain, Mohamed Belarbi, le Jardin et la station Quartier d'habitation 2004 à

Baraki. Ces nouvelles stations relieront des quartiers résidentiels et d'importants équipements publics de la capitale, notamment le pôle universitaire d'Harrach, l'université Houari Boumediene et le centre d'affaires de Bab Ezzouar, jusqu'à l'aéroport international Houari Boumediene. L'achèvement et la mise en service de ces deux nouvelles lignes sont prévus dans 24 mois, avec la possibilité d'extension progressive de certains tronçons, selon les explications fournies par les entreprises en charge du projet. Il est à noter que le réseau du métro d'Alger actuellement en exploitation s'étend sur une longueur totale de 19,5 km et comprend 19 stations.

Sonatrach : exercice de simulation d'un incident sur un gazoduc à M'Sila

Le groupe Sonatrach a organisé, hier, un exercice de simulation d'un incident au niveau du gazoduc GG1/42" dans la localité de Sidi Aissa, wilaya de M'Sila, dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel du Poste de commandement tactique du pôle d'Alger (PCT) du groupe, a-t-il indiqué dans un communiqué. Ont participé à cet exercice, note la même source, les services de la Protection civile, la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et les services hospitaliers de la daïra de Sidi Aissa ainsi que du CHU de la wilaya de M'sila. À cet effet, ajoute le communiqué, « Sonatrach a présenté ses excuses aux citoyens habitant à proximité du gazoduc GG1/42" pour toute gêne occasionnée par cet exercice de simulation ».

NÂAMA

Des opérations d'aménagement urbain à Aïn Sefra

Le programme, dont les travaux enregistrent une cadence jugée satisfaisante, comporte l'aménagement de places publiques, d'espaces verts, le revêtement des routes, l'entretien des trottoirs, ainsi que la rénovation et l'extension de l'éclairage public dans plusieurs quartiers et rues.

Plusieurs opérations d'aménagement et d'amélioration urbaine sont en cours de réalisation dans la ville d'Aïn Sefra (wilaya de Nâama) pour une enveloppe financière de plus de 300 millions de dinars, avons nous appris auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et la construction (DUAC). Ce programme, enregistrant "une bonne cadence" des travaux, comporte l'aménagement de places publiques, d'espaces verts, le revêtement des routes, l'entretien des trottoirs, ainsi que la rénovation et l'extension de l'éclairage public dans plusieurs quartiers et rues, a précisé Belaïmeche Mabrouk le directeur du secteur. Les services de la DUAC ont également pris en charge l'aménagement de cinq groupements d'habitations rurales dans la commune d'Aïn Sefra et dans les bourgades dépendantes de Belhandjir, Mikaliss et Tirkount. Lesquels aménagements réalisés dans le cadre du programme sectoriel, comportent l'ouverture et le revêtement de routes, l'aménagement des trottoirs, ainsi que la mise en place des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement et d'éclairage public. La même collectivité



locale a également bénéficié d'une enveloppe de 300 millions de dinars au titre du programme de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour les lotissements réalisés dans le cadre des subdivisions sociales.

Les travaux ont été achevés dans la majorité des sites, à l'exception de deux, où le taux d'avancement dépasse les 60%. Il importe de rappeler que Lounès Bouzagza wali de Nâama, a donné lundi lors de

sa visite d'inspection, lundi, des projets d'aménagement urbain à Aïn Sefra, des instructions aux entrepreneurs quant à accélérer le rythme des travaux, dans le strict respect des normes de qualité.

NÂAMA

ENTRÉE EN SERVICE D'UN APPAREIL D'IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE

Le service de radiologie de l'hôpital "Kadri Mohamed" de la ville de Nâama a été doté d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), mis en service, dimanche, a-t-on appris de la direction locale de la Santé. La mise en service de cet équipement, a été supervisée par le wali de Nâama, Lounès Bouzagza, accompagné des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, dans le cadre des festivités marquant le 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. A l'occasion, le chef de l'exécutif local a précisé que "l'acquisition et l'installation de cet équipement ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 200 millions de dinars", relevant que le service radiologie de l'hôpital "assure dès aujourd'hui, la réalisation d'examens d'imagerie médicale par IRM". Ce nouvel équipement moderne contribuera à offrir aux patients une meilleure prise en charge, dans le cadre du renforcement des prestations de santé et l'amélioration de la qualité des soins au sein de cet établissement public hospitalier, notamment à travers le diagnostic des cas atteints de différents types de cancer, ajoute la direction. Par ailleurs, le wali a également présidé la cérémonie de remise de deux ambulances médicalisées, destinées à deux établissements de santé de proximité relevant du chef-lieu de wilaya.

CET DU CHEF-LIEU DE WILAYA DE MILA

Lancement des travaux d'une nouvelle tranchée

Les travaux de réalisation d'une nouvelle tranchée ont été lancés au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) des déchets ménagers de la localité d'Ouled Bouhama de la ville de Mila, a indiqué lundi, le directeur de l'entreprise publique de gestion des CET. M. Merouane Kouachi a précisé à l'APS que ces travaux d'extension qui portent sur la réalisation d'une nouvelle tranchée, une deuxième, au CET d'Ouled Bouhama, ont été lancés au cours du mois de juin passé

et devront être exécutés dans un délai de six mois. Le projet supervisé par le secteur de l'environnement vise à « améliorer la gestion des déchets ménagers » des communes du Centre et du Nord de la wilaya d'autant que la première tranchée « est sur le point d'être remplie », selon la même source. Le projet auquel une enveloppe financière de 90 millions DA a été octroyée permettra d'augmenter le taux de tri au niveau de ce CET à plus de 50 %, a-t-on expliqué. Le projet

de la nouvelle tranchée prévoit également la réalisation d'un système de drainage des lixiviats pour être traités par la station nouvellement réalisée à cet effet au niveau de ce CET, selon la même source. La wilaya de Mila compte actuellement deux CET et trois décharges contrôlées à Tadjenanet, Chelghoum Laïd et Mechira. Le CET d'Ouled Bouhama reçoit à lui seul les déchets de 21 communes sur les 32 que compte la wilaya.

BORDJ BADJI-MOKHTAR

L'hôpital Tati-Ghali se dote d'équipements modernes

L'hôpital mixte Tati-Ghali de Bordj Badji-Mokhtar s'est doté de nouveaux équipements destinés à ses différents services, en vue de moderniser ses structures, promouvoir le service public et assurer des prestations de qualité aux malades, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Plusieurs appareils destinés aux services de radiologie, de cardiologie et de mala-

dies respiratoires ont été acquis, dont un numériseur, un appareil de mesure ambulatoire de la pression artérielle (MAPA), un appareil de ventilation en pression positive continue (CPAP), un appareil d'exploration fonctionnelle respiratoire (EFR), ainsi que des appareils d'analyse de sang, a précisé le DSP, Mohamed Zakaria Nouis. L'établissement hospitalier a aussi acquis plusieurs autres équipements et fournitures, dont

des tables de consultation et diagnostic, un bistouri électrique, des ambulances, des tables chauffantes, des lits d'enfants, des équipements d'analyses automatiques, des consommables de laboratoire, et des produits d'hygiène médicale, a-t-il ajouté. Le service des urgences médico-chirurgicales a été renforcé par divers outils, tels que les chaises de prise de sang, des autoclaves et des appareils de destruction des aiguilles

d'injection médicale, pour le tri et le traitement des déchets hospitaliers. Auparavant, l'hôpital avait bénéficié de plusieurs structures et équipements, dont trois (3) logements équipés pour les praticiens spécialistes activant dans le cadre du service civil, cinquante (50) climatiseurs pour les services hospitaliers et les urgences, une morgue et une table d'autopsie, ainsi qu'un groupe électrogène, selon le même responsable.

TLEMCEN

Mise en service prochaine d'une station de pompage à Aïn Youcef

La mise en service de la station de pompage de la commune d'Aïn Youcef (wilaya de Tlemcen) est prévue, lors des deux prochaines semaines, en vue d'améliorer l'approvisionnement en eau potable, a indiqué le wali, Youssef Bechelaoui. M. Bechelaoui

a signalé à la presse que cet ouvrage hydraulique, financé à hauteur de 250 millions DA, permettra de pomper un volume de 500 mètres cubes d'eau potable par jour, contribuant ainsi à améliorer le rythme de distribution à une fréquence d'un

jour sur deux. Il a également souligné que l'installation des équipements techniques de la station sera entamée, prochainement, afin de garantir son entrée en exploitation dans les délais fixés. Par ailleurs, le wali a annoncé l'attribution

d'un montant de 3 millions DA pour le remplacement des vannes de distribution d'eau au niveau du quartier Sidi Ahmed dans la commune de Remchi, dans le but d'améliorer l'alimentation des habitants en eau potable.

UNE NOUVELLE ÉTUDE LE RÉVÈLE:

Le lave-vaisselle pourrait nuire à la santé

Présent dans des millions de foyers, le lave-vaisselle pourrait être une source majeure et silencieuse de pollution aux microplastiques. C'est du moins ce que rapporte une étude récente qui souligne que cet appareil électroménager pourrait discrètement contribuer à une importante libération des particules dangereuses pour la santé.

Les lave-vaisselles sont-ils dangereux pour la santé ? Des scientifiques de l'Université du Queensland en Australie alertent sur cet appareil, présent dans des millions de foyers, qui, selon eux, pourrait être une source majeure et silencieuse de pollution aux microplastiques. Il faut dire que les microplastiques suscitent une inquiétude mondiale. Ces minuscules fragments de plastique, mesurant moins de cinq millimètres, sont issus de la dégradation de produits exposés à la chaleur, au frottement ou à un usage répété. Leur taille est si infime qu'ils échappent aux systèmes classiques de traitement des eaux. Plus alarmant encore : on les retrouve aujourd'hui dans des endroits insoupçonnés comme le placenta humain, les tissus pulmonaires ou même le sang. L'étude, publiée dans la revue ACS ES&T Water, souligne qu'un seul cycle de lavage avec des ustensiles en plastique peut libérer jusqu'à 920 000 particules plastiques dans le réseau d'évacuation. Les scientifiques révèlent un impact considérable et cumulatif.

LE DANGER DES MICROPLASTIQUES

«Bien que le lave-vaisselle ne soit pas la seule source de microplastiques dans l'environnement, son rôle devient de plus en plus préoccupant. La combinaison d'eau chaude, de détergents et de cycles abrasifs favorise la dégradation du plastique», indiquent les chercheurs. Les spécialistes de la santé environnementale expriment une inquiétude croissante face à l'exposition prolongée aux microplastiques. «Non seulement à cause de leur toxicité potentielle, mais aussi parce qu'ils peuvent servir de vecteurs à des métaux lourds, des



composés organiques persistants ou des bactéries pathogènes. Les effets à long terme de la présence de microplastiques dans le corps humain restent encore mal connus.

Néanmoins, certaines études préliminaires les relient à des inflammations, des perturbations hormonales et à d'éventuels risques pour le système immunitaire». Une autre étude avait déjà sur les microbes présents au sein des lave-vaisselles, révélant que ces appareils ménagers grouillent de bactéries, pas toujours inoffensives. Les chercheurs ont prélevé des échantillons sur les joints en caoutchouc de 24 lave-vaisselles domestiques. L'étude visait à examiner les bactéries et champignons présents dans ces appareils domestiques et à comprendre les facteurs qui influencent cette prolifération

bactérienne. Les bactéries trouvées dans les appareils ménagers appartiennent aux genres *Pseudomonas*, *Escherichia* et *Acinetobacter*, trois «pathogènes opportunistes». Cela signifie qu'ils sont normalement inoffensifs, mais peuvent causer des infections chez les personnes ayant un système immunitaire affaibli. *Pseudomonas* est un micro-organisme qui peut provoquer des infections aiguës ou chroniques, parfois graves et mortelles.

LIMITER L'ACCUMULATION DES MICROBES

Certaines souches d'*Escherichia* peuvent provoquer une intoxication alimentaire grave pouvant déboucher sur une maladie sévère d'origine alimentaire. Enfin, *Acinetobacter* peut causer des infections dans tous les organes. Les chercheurs ont

également trouvé divers champignons tels que *Candida*, *Cryptococcus* et *Rhodotorula*. Les trois constituent également des agents pathogènes opportunistes. Selon les scientifiques, les personnes à risques sont les «groupes sensibles», c'est-à-dire les personnes présentant un déficit immunitaire. Les immunodéprimés doivent donc se montrer prudents face à ces hébergements pour microbes. Concernant l'arrivée de ces bactéries et champignons dans l'enceinte du lave-vaisselle, le point d'entrée principal est l'eau du robinet qui alimente l'appareil. De même, les lave-vaisselles ont tendance à créer des conditions qui varient d'humide à sec, de chaleur élevée à des températures plus froides, d'acidité faible à forte. Des variations favorisant la prolifération de certains microbes. La

présence de détergents et de restes de repas joue également un rôle important dans leur multiplication.

Les chercheurs recommandent de ne pas «ouvrir le lave-vaisselle quand il est encore chaud et humide pour empêcher le dégagement d'aérosols dans la cuisine.» Et d'ajouter que «l'essuyage du joint en caoutchouc avec un chiffon sec à la fin d'un cycle peut également limiter l'accumulation de microbes». Pour y remédier, les scientifiques préconisent des gestes simples, mais efficaces. Ils recommandent d'éviter de laver au lave-vaisselle les plastiques non conçus pour résister à la chaleur, de privilégier les contenants en verre ou en acier inoxydable et de limiter l'usage d'ustensiles jetables ou de qualité médiocre.

A.B.

ONU

La vaccination des enfants menacée par les coupes dans l'aide et la désinformation

Les taux de vaccination des enfants dans le monde se sont stabilisés après avoir diminué pendant la crise du Covid, a indiqué l'ONU mardi, mais la désinformation et les coupes dans l'aide internationale représentent de nouvelles menaces. En 2024, 85% des enfants de la classe d'âge qui doivent recevoir le vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC) avaient reçu les trois doses (109 millions), la troisième dose servant de marqueur clé de la couverture vaccinale mondiale, selon les données publiées par les agences de la santé et de l'enfance des Nations unies. C'est un point de pourcentage de plus qu'en 2023, soit un million d'enfants supplémentaires. Des gains «modestes» alors que les défis sont nombreux, selon l'ONU. En 2024, 14,3 millions d'enfants dans le monde étaient dits «zéro dose»:

Ils n'avaient reçu aucune dose de vaccin, un chiffre en très légère baisse puisqu'ils étaient 14,5 millions il y a deux ans. Mais le chiffre reste supérieur à celui enregistré en 2019 (1,4 million), avant que la pandémie de Covid-19 ne vienne perturber les services de santé. «La bonne nouvelle est que nous avons réussi à vacciner davantage d'enfants avec des vaccins qui sauvent des vies» mais «des millions d'enfants restent sans protection contre des maladies évitables», a relevé la directrice générale de l'Unicef, Catherine Russell, dans un communiqué publié avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon l'OMS, le monde est mal parti pour atteindre l'objectif de garantir 90% de couverture chez les enfants et adolescents pour les vaccins vitaux clés en 2030.

CONSTANTINE

Intégration des passages souterrains du centre-ville dans le circuit touristique

Les passages souterrains de la ville de Constantine (Place du 1er novembre) viennent d'être intégrés dans le circuit touristique de cette wilaya, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'administration locale visant à valoriser l'infrastructure considérée comme l'une des particularités de cette ville dans la mesure où elle offre une transition originale reliant les deux extrémités de la place du 1er novembre, a précisé la cellule de communication de la wilaya. A cet effet, un support numérique contenant une application touristique intégrant les souterrains comme point d'intérêt à visiter à Constantine a été élaboré par la direction locale du tourisme et de l'artisanat, a fait savoir la même source. L'objectif, a ajouté la même source, est

d'orienter les visiteurs vers ces lieux situés en plein cœur de Constantine et qui permettent aux piétons de traverser la grande place du 1er novembre sans embouteiller les carrefours ni se mêler au trafic routier très dense sur cette place névralgique. Les passages souterrains de Constantine avaient fait l'objet d'une vaste opération de réaménagement suite à un incendie qui s'était déclaré en 2015, a-t-on rappelé, ajoutant que ces passages avaient été rouverts en juillet 2023. La réorientation de ces souterrains vers une fonction touristique a été appuyée par l'aménagement luxueux dont a bénéficié ce lieu désormais doté d'un revêtement en marbre et faïence haute gamme, réalisation de fresques historiques murales, éclairage, vitrines modernes, et boutiques d'artisans entre autres.

ETATS-UNIS

Pluies torrentielles et inondations à New York et au New Jersey

Les autorités ont mis en garde contre des conditions de circulation dangereuses et des risques accrus de crues soudaines dans les zones urbaines densément peuplées. A New York, les aéroports JFK, La Guardia et Newark ont temporairement suspendu les départs.

D'importantes inondations ont touché la région de New York et l'État du New Jersey, dans la nuit de lundi à mardi, à la suite de pluies diluviennes provoquées par un système orageux stationnaire. Les services météorologiques ont enregistré des cumuls de précipitations exceptionnels», provoquant d'importantes perturbations dans les transports et plusieurs opérations de secours. Le gouverneur du New Jersey, Phil Murphy, a déclaré l'état d'urgence dans plusieurs comtés, appelant les habitants à rester chez eux. Les autorités ont mis en garde contre des conditions de circulation dangereuses et des risques accrus de crues soudaines dans les zones urbaines densément peuplées. A New York, les aéroports JFK, La Guardia et Newark ont temporairement suspendu les départs. Le métro new-yorkais a également été fortement perturbé, avec plusieurs lignes interrompues et des stations inondées, notamment à Chelsea et dans le sud de Manhattan. Des

embouteillages massifs ont paralysé plusieurs artères principales de la ville. Dans le New Jersey, les secours sont intervenus à de nombreuses reprises pour venir en aide à des automobilistes bloqués ou à des résidents isolés par la montée des eaux, notamment dans la région de Newark. Le nord de l'Etat est encore en alerte inondation, a averti le National Weather Service (NWS). La Virginie, le Maryland et la Pennsylvanie ont également été touchés. Une alerte aux crues soudaines était encore en cours dans le centre de la Virginie mardi, selon le NWS. Aucune victime n'a été signalée à ce stade par les autorités locales. Selon les services météorologiques, certains quartiers de New York ont reçu entre 38 et 45 millimètres de pluie en moins de deux heures. Dans le New Jersey, les cumuls ont atteint localement 150 millimètres. La saturation des sols et des réseaux de drainage a contribué à aggraver les débordements. Les pluies les plus fortes



se sont décalées vers l'est mardi, mais les autorités appellent à la vigilance, certaines routes restant impraticables et les réseaux de transport étant encore partiellement perturbés. Des travaux de remise en état sont en cours.

NAUFRAGE EN INDONÉSIE

17 passagers secourus, un porté disparu

Dix-sept des 18 personnes à bord d'un bateau qui a fait naufrage lundi au large de l'île de Sumatra (ouest de l'Indonésie) ont été secourues, alors qu'un passager était toujours recherché mardi, ont annoncé les autorités locales. Mardi matin, l'agence locale des secours avait indiqué que 11 personnes étaient portées disparues mais les autorités ont depuis lors indiqué que 10 d'entre elles avaient été sauvées. Les sauveteurs tentent de

vérifier des informations non confirmées selon lesquelles le passager disparu aurait été aperçu. Le bateau avait chaviré lundi alors qu'il naviguait près des îles Mentawai, un archipel situé au large de la côte ouest de Sumatra. «Dix-sept (personnes) sont confirmées saines et sauvées», a déclaré mardi aux médias le directeur de l'agence de recherche et de sauvetage de Mentawai. Certains des passagers secourus portaient des gilets de sauvetage et

d'autres ont survécu en s'accrochant à des morceaux d'épave, a-t-il précisé. De grosses vagues ont frappé le bateau avant qu'il ne chavire, a encore expliqué le responsable, citant le témoignage de l'un des exploitants du bateau. Les accidents maritimes sont fréquents en Indonésie, un vaste archipel d'environ 17.000 îles. Au début du mois, le naufrage d'un ferry avec 65 passagers et membres d'équipage a fait au moins 18 morts au large de Bali.

SOUDAN

Une attaque des paramilitaires fait 48 morts

Les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) ont tué 48 civils lors d'une attaque contre un village du centre du Soudan, a annoncé lundi un groupe pro-démocratie. Les combattants paramilitaires ont pris d'assaut dimanche le village d'Oum Garfa, dans l'Etat du Kordofan-Nord, où ils ont en outre incendié des habitations et pillé des biens, a précisé

Emergency Lawyers, une organisation qui documente les violations des droits humains depuis le début de la guerre entre l'armée et les FSR. L'attaque a eu lieu à environ 90 kilomètres au nord de Bara, une ville actuellement contrôlée par les FSR, où de violents affrontements ont récemment éclaté avec l'armée. Le village se trouve éga-

lement sur une route clé menant à la capitale Khartoum - à environ 250 km - que l'armée a reprise en mars, conduisant les FSR à se lancer à l'assaut d'autres territoires dans le pays. Selon Emergency Lawyers, des femmes et des enfants figurent parmi les victimes de l'attaque. D'autres rapports font état de dizaines de victimes civiles dans les villages voisins. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué dimanche que l'intensification des combats dans la région avait contraint plus de 3.000 personnes à fuir leurs villages, et beaucoup d'entre eux ont trouvé refuge près de Bara, selon elle. L'armée soudanaise a lancé plusieurs offensives ces dernières semaines pour reprendre le contrôle de Bara, ville stratégique dans le Kordofan-Nord.

INTERNET

Cinq pays de l'UE vont tester une appli de vérification d'âge en ligne

Cinq pays européens vont tester une application permettant de vérifier l'âge des utilisateurs en ligne et d'empêcher les enfants d'accéder à des contenus dangereux, a annoncé lundi la Commission européenne. «Ce dispositif permettra aux utilisateurs de prouver facilement qu'ils ont plus de 18 ans, ce qui protégera les enfants des contenus inappropriés», a expliqué Henna Virkkunen, commissaire euro-

péenne responsable des questions technologiques. Très concrètement, il s'agit d'un prototype européen que chaque Etat membre pourra ajuster en fonction de ses propres règles. Les cinq premiers pays à franchir le pas sont la France, le Danemark, la Grèce, l'Italie et l'Espagne. L'Union européenne dispose d'un arsenal législatif parmi les plus stricts au monde pour encadrer les géants du numérique. Mais les

INFRASTRUCTURES D'IA

Meta va investir des centaines de milliards de dollars supplémentaires

Le patron de Meta Mark Zuckerberg veut investir des «centaines de milliards de dollars» dans des infrastructures d'intelligence artificielle (IA), dernière annonce d'investissement majeure en vue de parvenir à son objectif affiché, construire la «superintelligence». «Nous sommes en train de construire des réseaux informatiques de plusieurs gigawatts de puissance», s'est-il réjoui lundi dans un message publié sur ses réseaux sociaux Facebook et Threads. Ces centres de données d'une toute autre dimension que ceux existant déjà pour abriter les serveurs du cloud (informatique à distance) sont conçus spécifiquement pour entraîner et héberger les modèles d'IA générative. Ces derniers nécessitent une énorme puissance de calcul, et donc des puces informatiques de pointe et beaucoup d'énergie. Meta a pris du retard dans l'IA générative, dominée par OpenAI, depuis le lancement de ChatGPT, et Google. Tous les leaders du secteur ont en ligne de mire une IA dite «générale», ou «superintelligence», aux capacités cognitives supérieures à celles des humains, capable de faire des découvertes scientifiques et d'inventer elle-même des technologies. «Le premier (réseau informatique), que nous appelons Prometheus, sera mis en service en 2026. Nous construisons aussi Hyperion, qui pourra atteindre une capacité de 5 gigawatts au fil des années», a indiqué Mark Zuckerberg. Une puissance de 5 gigawatts représente l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de 1 à 4 millions de foyers américains. Mi-juin, le géant des réseaux sociaux a déboursé plus de 14 milliards de dollars pour acquérir 49% du capital de Scale AI, spécialisé dans la mise en état de données utilisées pour développer les modèles d'IA.

ROYAUME-UNI

Quatre morts dans un accident d'avion

Quatre personnes sont mortes dans un accident d'un petit avion dimanche sur le site de l'aéroport de Southend, à l'est de Londres, a annoncé lundi la police britannique. Peu après son décollage à destination des Pays-Bas, cet avion, qui avait atterri plus tôt dans la journée, «a rencontré des difficultés et s'est écrasé dans la zone de l'aéroport», a déclaré le responsable de l'enquête au sein de la police de l'Essex Morgan Cronin, au cours d'une conférence de presse. «Malheureusement, nous pouvons maintenant confirmer que les quatre personnes à bord sont mortes», a-t-il ajouté. L'aéroport de Southend, situé à 65 kilomètres à l'est de Londres près de la ville de Southend-on-Sea, restera fermé jusqu'à nouvel ordre, a fait savoir son directeur, Jude Winstanley. Il s'agit du sixième aéroport de Londres par ordre d'importance .

AVIONS BOEING

Nécessité d'une inspection du système de verrouillage

La Direction générale de l'aviation civile (DGCA), l'organe de surveillance de l'aviation civile de l'Inde, a demandé lundi aux compagnies aériennes d'inspecter le système de verrouillage des commutateurs de carburant dans leurs avions Boeing. La DGCA a indiqué que les compagnies aériennes devront effectuer cette inspection et en confirmer la conformité d'ici le 21 juillet, en concordance avec les bulletins spéciaux d'information de navigabilité (SAIB) publiés par l'Administration fédérale de l'aviation (Federal Aviation Administration, FAA) des Etats-Unis. Les SAIB évoquent le débrayage potentiel de la fonction de verrouillage de l'interrupteur de contrôle du carburant. Cette décision intervient quelques jours après que le Bureau d'enquête sur les accidents d'avion de l'Inde (AAIB), a constaté dans son rapport préliminaire sur l'accident du B787-8 du mois dernier dans l'Etat occidental du Gujarat, que

l'alimentation en carburant des moteurs de l'avion a été coupée après une confusion entre les pilotes sur le mouvement du commutateur des moteurs dans le cockpit.

VERTS D'EUROPE

Maza débute son aventure à Leverkusen

Marouane A.

Le jeune international algérien Ibrahim Maza a débuté sa préparation estivale avec détermination et enthousiasme sous les couleurs du Bayer Leverkusen. Transféré cet été en provenance du Hertha Berlin, le milieu offensif de 19 ans savoure ses premiers pas dans l'un des clubs les plus ambitieux de Bundesliga. Dans une vidéo publiée récemment sur le compte officiel du Bayer sur les réseaux sociaux, le club a mis en lumière les qualités techniques de sa nouvelle recrue. On y voit Maza concentré, appliqué et visiblement à l'aise balle au pied. Dans ses premières déclarations depuis son arrivée, Maza n'a pas caché sa joie de découvrir un nouvel environnement : «C'est un grand pas pour

moi. Je suis très heureux d'être ici et de pouvoir m'entraîner avec des joueurs de très haut niveau. Chaque jour, j'essaie d'apprendre un maximum et de progresser pour pouvoir aider l'équipe cette saison.» Le transfert de Maza à Leverkusen représente une étape majeure dans sa jeune carrière. Après avoir fait ses débuts professionnels à Berlin, le natif de la capitale allemande franchit un palier en rejoignant un club qui accorde une grande importance à la formation et à l'épanouissement des jeunes talents. Sous la houlette de Ten Hag, connu pour son travail avec les jeunes joueurs, l'Algérien espère s'imposer dans un effectif où la concurrence est rude mais stimulante. «J'ai beaucoup à apprendre et je prends chaque entraînement comme une

opportunité de me rapprocher de mon objectif de jouer et briller en Bundesliga.» Une évolution à suivre de près donc pour Maza, qui pourrait devenir l'un des fers cadres les plus en vue pour les Verts à moyen terme.

MONSEF BAKRAR DE RETOUR EN EUROPE ?

De son côté et après une saison en demi-teinte à New York City FC en Major League Soccer (MLS), Monsef Bakrar pourrait retrouver l'Europe dès cet été. Selon plusieurs sources, dont le spécialiste Nabil Djellit, l'attaquant de 23 ans pourrait s'engager avec le Dinamo Zagreb, géant du football croate et habitué des joutes européennes. Ce possible transfert aurait d'ailleurs une saveur particulière pour Bakrar, puisque le club



croate avait déjà tenté de l'enrôler il y a deux ans. À l'époque, les négociations étaient bien avancées mais le deal avait finalement capoté à la dernière minute, changeant radicalement la trajectoire de l'ancien

attaquant de l'ES Sétif. Ce contretemps l'avait alors conduit à tenter l'aventure en MLS. Outre le Dinamo Zagreb, d'autres clubs européens ont manifesté leur intérêt pour le joueur. Le KS Cracovia, en Pologne, a formulé une offre estimée à 1 million d'euros pour s'attacher ses services. Le Ferencváros TC, champion de Hongrie, s'est également positionné et espère convaincre Bakrar de rejoindre un projet sportif ambitieux en Europe centrale. Mais c'est bien le Dinamo Zagreb qui semble tenir la corde. Le club croate voit en Bakrar un profil idéal pour renforcer son secteur offensif et miser sur son potentiel encore inexploité. Quoi qu'il en soit, un retour du Fennec en Europe ne serait plus qu'une question de temps. **M. A.**

CAN 2025FÉMININE

L'EN affronte Ghana en quart de finale

La sélection nationale féminine de football affrontera son homologue du Ghana, en quart de finale de la 15e Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), à l'issue des résultats des matchs du 3e et dernier tour, groupe C, joués lundi en soirée. En effet, les coéquipières de Roselène Khezami qui ont terminé le 1er tour de leur groupe B, en seconde place avec (5 points), derrière le Nigéria (7 points), savaient qu'ils

allaient en découdre avec le 2e au classement du groupe (C) entre l'Afrique (tenant du titre), Mali et Ghana. Et c'est finalement les Ghanéennes qui ont arraché cette 2e place du groupe C, après leur large succès face aux Tanzaniennes sur le score de 4-1, alors que le Mali qui partageait, avant cette 3e journée, la 1re place avec l'Afrique du Sud, s'est qualifié, finalement

aux quarts, autant qu'un des deux meilleurs du 3e, après sa lourde défaite face à l'Afrique du Sud (4-0). Par contre la Tanzanie est éliminée. En atteignant le cap des quarts de finale, les «Vertes» ont réussi une performance historique, car lors des cinq précédentes participations, la sélection n'a jamais dépassé le cap du premier tour (2004, 2006, 2010, 2014, 2018).

MC ALGER

Aymen Bouguerra signe pour trois ans

Le MC Alger, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi le recrutement du latéral droit du CS Constantine, Aymen Bouguerra, qui s'est engagé pour trois ans. La direction du «Doyen» a accompagné son communiqué d'une photo, montrant le joueur de 28 ans en train de parapher son contrat sous le regard attentif du président Hadj Redjem. Ancien joueur du CR Belouizdad, Bouguerra est la première recrue officielle du Mouloudia en prévision de la nouvelle saison 2025-2026. Il a disputé 25

matchs avec les Sanafir, avec un total de 1297 minutes de temps de jeu. Côté encadrement technique, le MCA avait engagé 24 heures plus tôt l'entraîneur Sud-africain Rhulani Mokwena, en remplacement du Tunisien Khaled Benyahia, qui malgré son titre de champion d'Algérie n'a pas été reconduit aux commandes techniques de l'équipe senior. Agé de seulement 38 ans, le nouveau coach du vieux club algérois s'était illustré sur le banc du club sud-africain, Mamelodi Sundowns, d'abord en tant qu'entraî-

neur-adjoint, puis comme coach principal, décrochant deux titres de champion d'Afrique du Sud (2023 et 2024), ainsi qu'une Ligue des Champions d'Afrique en 2023. Passé notamment par Orlando Pirates et Chippa United en Afrique du Sud, Mokwena est considéré comme l'un des entraîneurs les plus en vue sur le continent. Par ailleurs, le Doyen a enregistré le départ du défenseur Kamel Hamidi, dont le contrat avait été résilié à l'amiable il y a une semaine. Ce joueur de 29 ans avait rejoint le MCA en 2021, en

FÉDÉRATION
ALGÉRIENNE
DE KARATÉ DO

Abdallah Saïji nommé directeur exécutif

La Fédération algérienne de karaté-do (FAK) a nommé M. Abdallah Saïji au poste de directeur exécutif, dans le cadre du renforcement de sa structure administrative, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale. «Dans le cadre du renforcement de sa structure administrative, M. Abdallah Saïji a été nommé au poste de directeur exécutif au vu de son expérience dans le domaine», indique le communiqué de la FAK. Cette nomination vise à renforcer l'instance fédérale par des compétences nationales disposant de l'expertise et des connaissances nécessaires pour poursuivre le développement et la professionnalisation du karaté-do en Algérie, a-t-on souligné.

JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025 DES CADETS

La sélection nationale à pied d'œuvre à Luanda

LISTE DES JUDOKAS ALGÉRIENS :

La sélection nationale cadette (Garçons et Filles) de judo, a rallié lundi la capitale angolaise Luanda, en prévision des Championnats d'Afrique de la catégorie, prévue le 17 juillet. La sélection nationale est composée de 18 judokas (9 garçons et 9 filles), sous la conduite de Mme Zoubida Bouyakoub, membre du Bureau Fédéral, et les entraîneurs nationaux Abdessamed Mazari (Garçons) et Omar Chelili (Filles). Le président de la Fédération algérienne, Yacine Sillini, et le Directeur technique national Abdelmalek Aït Mouffok étaient présents à l'aéroport Houari Boumedienne d'Alger, pour souhaiter bonne chance

à la sélection nationale avant son départ à Luanda. Selon les organisateurs, 139 judokas (72 garçons et 67 filles) représentant 19 pays africains ont confirmé leur participation à cette compétition, qui sera immédiatement suivie des Championnats d'Afrique juniors, prévus le 19 juillet courant à Luanda. Avec 32 athlètes engagés, l'Angola est le pays le mieux représenté dans cette compétition, devant l'Algérie (18), l'Égypte (17), et l'Afrique du sud (13), au moment où certaines nations, comme le Zimbabwe, le Mozambique et Djibouti n'ont engagé qu'un seul athlète.

GARÇONS : - Aleddine Sahraoui (-50 kg), Larbi Addad (-55 kg), Boualem Aifa (-60 kg), Mohamed Amine Degouah (-60 kg), Sadek Laouad (-66 kg), Ali Benmechta (-73 kg), Soheib Zitouni (-81 kg), Mohamed Sahraoui (-90 kg) et Farès Benghalem (+90 kg). **FILLES :** - Chiraz Dahoumane (-40 kg), Roumaïssa Abbès (-44 kg), Racha Aïdoun (-48 kg), Yamina Lasri (-52 kg), Nacima Benyahia (-57 kg), Dounia Berrahouel (-57 kg), Douaâ Rabhi (-63 kg), Chahrazed Boudenne (-70 kg) et Rym Miloudi (+70 kg).

ATHLÉTISME / MEETING INTERNATIONAL DE MARSEILLE

Victoire de Heïthem Chenitef au 1500m

Le demi-fondiste algérien Heïthem Chenitef a remporté le 1500 mètres du Meeting International de Marseille, disputé dimanche soir, établissant par la même occasion un nouveau record personnel sur la distance, en 3:34.48». Le précédent record de Chenitef était de 3:35.47» et il l'avait réalisé il y a un peu plus d'une semaine, lors du Meeting International

de Poznan, disputé le 6 juillet courant en Pologne. À Marseille, l'athlète algérien avait réussi un excellent finish, ce qui lui avait permis de devancer l'Espagnol Pol Oriach (3:35.15») et le Français Antoine Senard (3:35.40»). Pour rappel, Chenitef est qualifié pour le 800 mètres des prochains Championnats du monde d'athlétisme, prévus en fin d'année à Tokyo

(Japon), après avoir réalisé les minima nécessaires en mai dernier, lors du Meeting International de Toulouse, où il avait réalisé un chrono de 1:44.38. Depuis, il se trouve sur une courbe ascendante, aussi bien sur 800 mètres que sur 1500 mètres, et il ne cesse d'améliorer ses chronos, et c'est de bon augure avant les Mondiaux de Tokyo.

REAL MADRID

Vinicius ,un transfert à prix d'or ?

L'international brésilien reste un élément essentiel dans les plans de Xabi Alonso dans la capitale espagnole, mais des questions se posent pour les deux parties après l'élimination en Coupe du monde des clubs de la Fifa. La défaite humiliante 4-0 en demi-finale face à son rival PSG a attiré l'attention sur Alonso et ses joueurs, Vinicius étant particulièrement critiqué. Le Real Madrid serait peu impressionné par ses performances aux États-Unis, ce qui lui vaudra une sanction, ce qui pourrait avoir des répercussions sur son avenir. L'intérêt continu de la Ligue professionnelle saoudienne reste en arrière-plan et le Real Madrid attend une réponse de son numéro 7. Le Real Madrid travaille sur un nouveau contrat avec Vinicius, et il a été rapporté qu'un accord avait été conclu - l'idée étant de le signer plus tard cet été - mais cela ne semble plus être le cas. Son contrat actuel dans la capitale espagnole court jusqu'en 2027, et le Real Madrid souhaite le prolonger jusqu'en 2030, mais la situation est désormais au point mort. Les clubs saoudiens sont en alerte face à cette situation, car le Real Madrid cherche à éviter qu'il n'entre dans les 12 à 18 derniers mois de son contrat. Le joueur de 24 ans a répondu à des questions sur



son avenir lors de la Coupe du monde des clubs, ce qui donne de l'espoir au Real Madrid. «J'espère pouvoir rester ici pendant de nombreuses années. J'ai toujours dit que c'était le club de ma vie. Je suis très heureux avec l'entraîneur et le staff, j'espère pouvoir rester », selon Mundo Deportivo. «J'ai un contrat de deux ans jusqu'en 2027. Je veux rester toute ma carrière et entrer dans l'histoire de cette équipe.» Le Real Madrid ayant effectivement suspendu les négociations, le joueur n'a pas encore pris de décision, et

selon Cadena COPE, ses représentants auraient confirmé qu'aucun renouvellement n'était prévu. **UNE PETITE FORTUNE POUR UN DÉFENSEUR... FORMÉ AU REAL** Un retour à la maison, contre un joli chèque. Le Real Madrid a officialisé lundi le recrutement du latéral gauche espagnol de Benfica Alvaro Carreras - qui peut aussi jouer dans l'axe - pour six saisons, a déclaré le club merengue. Carreras, 22 ans, avait joué à Madrid dans les catégories de jeunes avant de

signer en 2020 pour Manchester United, qui l'a successivement prêté à Preston North End, à Grenade et en 2024 à Benfica, lequel l'a ensuite acheté. Le montant du transfert serait de 60 millions d'euros (bonus compris), soit dix fois le montant déboursé par le club portugais l'an passé. Alvaro Carreras est la quatrième recrue du Real Madrid cet été après l'Anglais Trent Alexander-Arnold, l'Espagnol Dean Huijsen et l'Argentin Franco Mastantuono, en plus de l'entraîneur espagnol Xabi Alonso.

AC MILAN

Luka Modric rejoint les Rossonero

Une page se tourne pour le football madrilène. Après 13 saisons sous le maillot du Real Madrid, Luka Modric est désormais un joueur de l'AC Milan. À 39 ans, le Croate s'est engagé en Italie, cinq jours après avoir disputé son dernier match avec le Real Madrid en Coupe du monde des clubs. "L'AC Milan est ravi d'annoncer que Luka Modric a signé un contrat expirant le 30 juin 2026 et comportant une option pour une année supplémentaire, jusqu'au 30 juin 2027", a indiqué le club lombard dans son communiqué. Arrivé dans la matinée à Milan, "le magicien" a été accueilli par des dizaines de supporters enthousiastes que ce soit à la clinique où le Milan fait passer les tradi-

tionnelles visites médicales précédant tout transfert ou au siège du club. Il a ensuite quitté la métropole lombarde en fin de journée pour Zagreb. "Je suis très content d'être ici pour commencer un nouveau chapitre de ma carrière", a-t-il déclaré dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux du club aux 19 titres de champion d'Italie. Selon la presse italienne, Modric rejoindra ses nouveaux coéquipiers début août après deux semaines de vacances.

UN NOUVEAU DÉFI DANS UN CLUB EN RESTRUCTURATION Le Croate a remporté sous le maillot du Real Madrid six Ligues des champions, quatre Ligas, deux Coupes du Roi et cinq

Supercoupe d'Espagne. Le vice-champion du monde 2018 (188 sélections, 28 buts) affiche également à son palmarès le Ballon d'Or en 2018, ce qui avait à l'époque permis de stopper l'hégémonie de l'Argentin Lionel Messi et du Portugais Cristiano Ronaldo dans cette distinction. Luka Modric rejoint l'AC Milan en pleine restructuration après une saison 2024-2025 catastrophique, terminée à la huitième place de la Série A et marquée par une élimination précoce en Ligue des champions, dès les barrages d'accession aux huitièmes de finale, et une défaite en finale de la Coupe d'Italie contre Bologne. Le Milan est désormais entraîné par Massimiliano Allegri, qui a succédé à Sergio Conceição.

AL NASR

Ronaldo sera moins utilisé

A 40 ans, le quintuple vainqueur du Ballon d'Or verra sa charge de travail soigneusement gérée à l'avenir. Il a participé à 41 des 50 matchs d'Al-Nassr lors de la saison 2024-2025, mais devrait être encore plus souvent remplacé. C'est ce qu'affirme le journaliste saoudien Falah Al Qahtani. Le nouveau coach d'Al-Nassr, Jorge Jesus, aurait discuté avec

Ronaldo, et les deux hommes se seraient mis d'accord pour que la superstar portugaise ne soit pas poussée à bout. Outre ses efforts au niveau du club, Ronaldo est également impatient d'écrire une nouvelle page de l'histoire en participant à la Coupe du monde 2026 avec son pays. Al-Nassr cherche à contrôler son temps de jeu et d'en-

traînement, avec la possibilité pour lui de ne pas participer aux matchs considérés comme moins importants. Même s'il se maintient en excellente condition physique, Ronaldo a ses limites et doit accepter qu'il ne rajeunit pas. Al-Nassr souhaite le garder en forme pour les moments importants, CR7 étant déterminé à remporter davantage de

trophées au Moyen-Orient. Ronaldo a remporté deux fois consécutives le Soulier d'or de la Ligue professionnelle saoudienne et est déterminé à atteindre les 1 000 buts en carrière avant de raccrocher les crampons. Il a signé une prolongation de contrat record de deux ans avec Al-Nassr, qui le mènera au-delà de son 42e anniversaire.

MONDIAL DES CLUBS

La Fifa se félicite de la «réussite» et prépare l'avenir

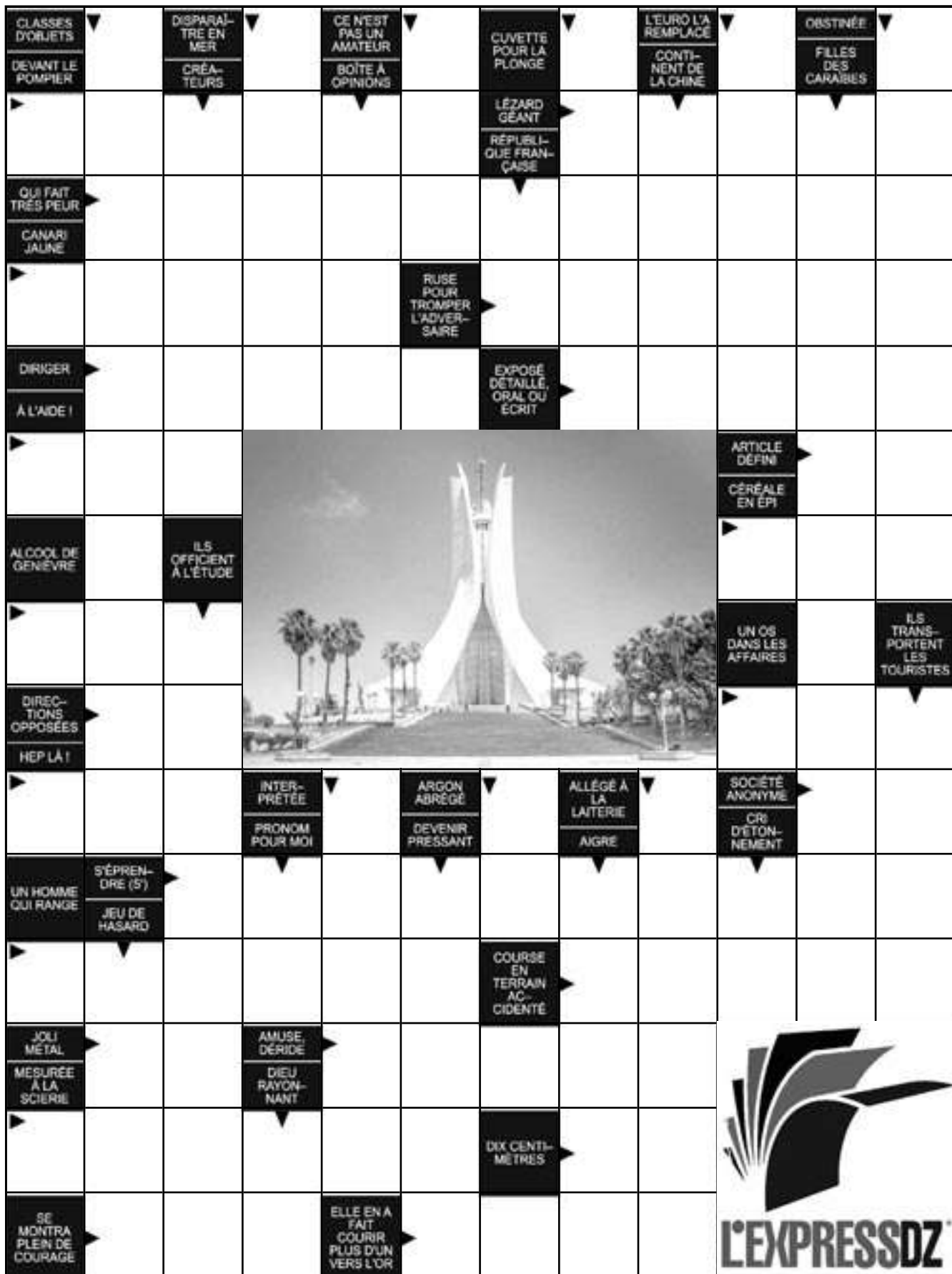
Gianni Infantino, président de la Fifa, portent le trophée du Mondial des clubs en compagnie du président américain Donald Trump, le 13 juillet 2025. Si la première édition du Mondial des clubs à 32 équipes n'est pas totalement parvenue à faire taire les critiques, la Fifa dresse un bilan très positif. L'instance internationale du football se montre décidée à l'inscrire dans le temps et se projette déjà sur la prochaine édition, en 2029. Sur le plan sportif, cette compétition a pourtant connu ses limites, notamment en raison de l'état de fatigue de nombreux joueurs et des conditions climatiques très difficiles aux États-Unis en plein été. Difficile de croire que Donald Trump va nourrir une passion pour le football après la finale du Mondial des clubs à laquelle il a assisté dans le New Jersey, dimanche 13 juillet. Une fois assis en tribunes du MetLife Stadium de Rutherford, le président américain a été conquis par une partie du public, qui a de nouveau manifesté son mécontentement au moment de la remise des prix. Cette compétition est "est là pour durer", a lancé samedi Gianni Infantino. "L'âge d'or du football de clubs a commencé. C'est déjà la compétition de clubs la plus réussie au monde", a-t-il même déclaré avec emphase, dans une sorte de tacle appuyé à la prestigieuse Ligue des champions de l'UEFA, précisant que la Coupe du monde avait "généré près de 2,1 milliards de dollars (1,79 milliards d'euros) de revenus".

BELGIQUE

La Jupiler Pro League plongée dans une crise des droits TV

Les spectateurs de la Jupiler Pro League se retrouvent bien embêtés, à 11 jours du lancement de la saison 2025-2026 avec la rencontre entre l'Union Saint-Gilloise et le Royal Antwerp (vendredi 25 juillet). Le début du championnat belge ne sera pas diffusé à la télévision mais sera disponible uniquement via l'application de DAZN. En cause, une fin des négociations lancées par la plateforme de streaming britannique concernant les droits de diffusion de la D1 belge, qui n'a toujours pas trouvé d'accord avec les opérateurs télécoms, notamment Telenet et Proximus. "Ce n'était pas une décision du groupe Telenet et nous regrettons de ne pas pouvoir offrir à nos clients du football belge au début de la saison de football le 25 juillet", s'est exprimé l'opérateur dans un communiqué. "Si DAZN souhaite s'asseoir à nouveau autour de la table, nous sommes prêts à reprendre les négociations", continue Telenet en laissant la porte ouverte au diffuseur.

LES MOTS FLÉCHÉS



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

APNEE	BLANCHEUR	BOITE	BOULEAU	COULEE	DEPOLLUER	FELIN	FEUTRINE				
GARDIENNE	GENIE	GRILL	IRREELLE	JUNIOR	LESTE	LEVAIN	LIEGEOIS	LODEN			
LOUSTIC	NEPE	OEUVRER	POULE	PRAIRE	SCULPTEUR	TUER	VAILLANCE	VELO			
R	V	E	L	O	D	P	E	P	E	N	R
U	C	N	I	L	E	F	R	C	I	U	E
E	I	N	E	G	P	U	N	A	E	N	L
H	T	E	G	N	O	A	V	T	I	J	L
C	S	I	E	E	L	E	P	R	U	R	E
N	U	D	O	L	L	L	T	N	E	E	E
A	O	R	I	B	U	U	I	S	E	R	R
L	L	A	S	C	E	O	O	R	E	E	R
B	V	G	S	F	R	B	C	P	G	L	I

LE MINISTRE EN CHARGE DU SECTEUR LE RAPPELLE:

La culture, un pilier pour renforcer l'attractivité touristique

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a déclaré lundi à Alger que les composantes de la culture algérienne, riches et variées, représentent un facteur important pour la promotion touristique. Il a souligné que la culture pouvait jouer un rôle direct dans le développement économique du pays.



Samy Terki

Cette déclaration a été faite lors de la visite du ministre au pavillon du ministère de la Culture et des Arts, installé au Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), qui se tient du 12 au 15 juillet 2025 au Palais des expositions, aux Pins maritimes à Alger. Zouhir Ballalou a expliqué que la participation de son département à ce salon visait à « braquer la lumière sur les composantes de la culture algérienne », mais aussi à montrer la capacité du secteur culturel à contribuer à la promotion de la destination Algérie. Il a cité plusieurs outils mobilisables pour cela, comme les musées, les parcs culturels, les sites historiques et le

patrimoine immatériel. Le ministre a précisé que cette participation s'inscrivait dans le cadre d'un travail de coopération entre secteurs, et notamment dans une volonté de renforcer la complémentarité entre les ministères de la Culture et du Tourisme. Il a salué la qualité du pavillon présenté au SITEV. Ce dernier met en valeur le patrimoine culturel national à travers une scénographie moderne, un éclairage adapté, des technologies numériques et une inspiration architecturale puisée dans l'héritage algérien.

LE MINISTRE A ÉGALEMENT DONNÉ PLUSIEURS CHIFFRES IMPORTANTS : L'Algérie compte environ 15 000 sites archéologiques

répertoriés à l'échelle nationale. Ces sites peuvent permettre la création de « nouveaux circuits » touristiques et culturels, en dehors des circuits classiques proposés actuellement par les agences de voyages. Le pays possède aussi un nombre important de monuments classés au niveau national et international. Ces monuments attirent 1,1 million de visiteurs par an. Par ailleurs, les 25 musées nationaux accueillent environ 500 000 visiteurs chaque année. Pour Zouhir Ballalou, l'implication du secteur de la culture dans le développement touristique est « essentielle ». Il a insisté sur le fait que la carte archéologique nationale

le offre un potentiel important qui reste encore sous-exploité. Le pavillon du ministère de la Culture et des Arts se distingue par son « design » inspiré de l'architecture algérienne et par l'utilisation de supports interactifs pour mettre en avant les éléments du patrimoine. Les visiteurs peuvent y découvrir une présentation artistique et numérique du patrimoine national. La participation du ministère au SITEV 2025 vise ainsi à encourager une approche intégrée du tourisme culturel et à faire de la culture un véritable moteur d'attractivité pour la destination Algérie.

S. T.

L'ÉVÉNEMENT SE DÉROULERA DU 23 AU 26 JUILLET

Le Grand Prix El Hachemi Guerouabi revient pour sa 10^e édition à Alger

L'Association culturelle El Hachemi Guerouabi organise la 10^e édition du concours national de découverte et de promotion des jeunes talents dans la chanson chaâbi. L'événement se déroulera du 23 au 26 juillet 2025 au Palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger, chaque soir à partir de 20 h 00. Créé en 2014, ce concours baptisé Grand Prix El Hachemi Guerouabi s'inscrit dans une « démarche de sauvegarde » du patrimoine musical algérien, en particulier la chanson chaâbie. Il vise à faire émerger une nouvelle génération d'interprètes et à transmettre aux jeunes les œuvres et l'héritage du grand maître El Hachemi Guerouabi. Édition après édition, ce rendez-vous

culturel a su séduire un public fidèle de passionnés ainsi que de nombreux jeunes chanteurs « désireux » de faire connaître leur talent. Cette année encore, le concours promet de belles découvertes et une ambiance chaleureuse autour de ce genre musical emblématique. Le Grand Prix est organisé avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts, du ministère de la Jeunesse et des Sports, et bénéficie du parrainage de monsieur le wali d'Alger. Il est également réalisé en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), ainsi que le palais de la culture Moufdi Zakaria.

Les soirées artistiques prévues dans le cadre de cette 10^e édition seront animées par de grands noms de la chanson algérienne. Parmi les artistes invités figurent Chaou Abdelkader, Toufik Aoun, Nadia Benyoucef et Kamel Aziz. Le public aura également l'occasion de retrouver sur scène d'anciens lauréats du concours, qui viendront partager leur évolution artistique et soutenir les nouveaux candidats. Ce grand rendez-vous de la chanson chaâbi s'inscrit dans un effort de continuité, de transmission et de valorisation d'un patrimoine musical profondément ancré dans la mémoire populaire algérienne.

S. T.

L'ART MUDÉJAR
COMME PASSERELLE
ENTRE L'ALGÉRIE ET
LE MEXIQUE

Une installation de l'artiste Etsebée Romero

L'artiste mexicaine Etsebée Romero a présenté à Alger une installation artistique intitulée La roulade mudéjar d'Algérie, inspirée de l'art mudéjar, un courant artistique né en Espagne à l'époque de la Reconquista, mêlant des éléments de la culture musulmane et chrétienne. Connue pour sa culture vaste, sa parole fluide et ses longs cheveux noirs, l'artiste a pris le temps d'échanger avec le public lors de l'inauguration. Elle a salué la participation active d'un groupe d'étudiants algériens de l'École supérieure des beaux-arts d'Alger qui ont collaboré à la réalisation de ce projet. Pendant deux jours, 18 étudiants, issus de différents niveaux (première, deuxième année et master), ont décoré une vingtaine de pneus de motocyclettes en s'inspirant de motifs mudéjars. Chaque pneu a été peint de manière personnelle, combinant des éléments de l'art islamique avec des touches gothiques, en utilisant une palette de couleurs propre à chaque participant. Une toile de fond à l'intérieur des pneus a servi de support pour les décorations. Pour Etsebée Romero, ce projet va au-delà de l'esthétique. Il traite de sujets actuels comme la migration, la mobilité, le recyclage, le métissage culturel, la consommation et l'art populaire. Selon elle, ces pneus disposés en cercle représentent à la fois l'œil collectif et le cycle de la vie, une symbolique forte dans la culture mexicaine. Dans un court entretien accordé à nos confrères d'el Moudjahed, en marge de l'événement, elle a expliqué : « Ce projet est avant tout un dialogue entre deux pays, l'Algérie et le Mexique. Il s'inscrit dans un contexte mondial marqué par l'intolérance et la violence. L'art, dans ce cas, devient un langage collectif, une forme de lien entre les peuples ». Interrogée sur le choix de l'art mudéjar comme fil conducteur, elle a rappelé que ce style, bien que né en Espagne, tire ses racines de l'art arabe. Elle a cité l'Alhambra de Grenade et la mosquée de Cordoue comme exemples de ce métissage architectural et culturel. « La géométrie du mudéjar est une lumière codifiée, une lumière divine », a-t-elle affirmé. À travers cette œuvre participative, Etsebée Romero entend rapprocher les cultures, tout en offrant une lecture contemporaine de l'héritage commun entre le monde arabe et l'Amérique latine. Pour elle, l'art est un outil de compréhension mutuelle, qui traverse les frontières et parle à tous.

R.C.



- Alger 31°
- Ouargla 44°
- Oran 30°
- Constantine 31°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:45	12:54	16:43	20:05	21:47

JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT : L'ATTACHEMENT DE L'ÉTAT RÉITÉRÉ

À l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, célébrée chaque 15 juillet, les présidents des deux chambres du Parlement, Azouz Nasri (Conseil de la nation) et Brahim Boughali (Assemblée populaire nationale), ont tenu à souligner l'engagement constant de l'État en faveur de la protection des droits de l'enfant. Dans un message publié sur la plateforme X,

Azouz Nasri a rappelé que les enfants représentent près de 29 % de la population et qu'ils constituent le socle de l'Algérie de demain. Il a mis en avant la volonté de l'État de garantir à chaque enfant un environnement sain, sûr et propice à l'épanouissement, à l'éducation et à la construction de soi, afin qu'ils deviennent des citoyens responsables et des acteurs du déve-

loppement national. De son côté, Brahim Boughali a affirmé que la protection de l'enfance est un choix souverain pour l'Algérie et un investissement stratégique dans l'avenir. Il a assuré que l'APN poursuivra son soutien à toutes les politiques et initiatives visant à renforcer les droits des enfants, à préserver leur dignité et à garantir leur bien-être.

CLAP DE FIN POUR LA 24^e ÉDITION DU SITEV À ALGER

Le Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), dans sa 24^e édition, a fermé ses portes mardi à Alger, confirmant son statut d'événement majeur du calendrier touristique national. Placé sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ce rendez-vous annuel s'est imposé comme un carrefour incontournable pour les professionnels du secteur, qu'ils soient locaux ou étrangers. Sous le slogan évocateur « Visitez l'Algérie, un tourisme authentique et une civilisation millénaire », l'édition 2025 a mis en avant une vision ambitieuse visant à positionner l'Algérie comme une destination touristique de premier plan. Bien qu'un bilan détaillé reste prématuré, les premières impressions laissent penser que ce salon a permis aux acteurs du tourisme d'évaluer les avancées réalisées depuis la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale dans le secteur. Cette édition a rassemblé quelque 200 exposants, dont 38 start-ups et des représentants venus de 27 pays, traduisant un intérêt croissant pour la destination Algérie. La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Mokhtaria Meddahi, a salué une participation « qualitative », soulignant que le SITEV constitue une véritable plateforme de renforcement des partenariats, de partage d'expertises et de promotion de l'investissement, dans un secteur désormais reconnu comme levier de croissance économique. Parmi les faits marquants, cette 24^e édition s'est distinguée par une forte orientation vers la numérisation du secteur touristique. Le recours accru aux technologies numériques a été mis en avant à travers la présentation de solutions digitales dédiées à la promotion des sites touristiques, du patrimoine culturel, ainsi qu'à la facilitation des services pour les voyageurs. Une convention de partenariat a d'ailleurs été signée entre le ministère du Tourisme et celui de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, dans le but de renforcer la synergie entre innovation technologique et développement touristique. Comme chaque année, le SITEV a attiré un large public. À l'image de l'édition précédente qui avait enregistré plus de 100 000 visiteurs, les allées du Palais des expositions ont connu une forte affluence. Les visiteurs y ont trouvé un large éventail d'offres touristiques, dans l'espoir de dénicher la formule idéale pour leurs vacances estivales.

DIPLOMATIE
AGRÈMENT À LA NOMINATION DU NOUVEL AMBASSADEUR D'ALGÉRIE AUPRÈS DU CAMBODGE

Le gouvernement cambodgien a donné son agrément à la nomination de M. Azeddine Bechka en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume du Cambodge avec résidence à Hanoï, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MERCREDI 16 JUILLET 2025 // N°1117 //PRIX 20 DA

FIGURE AIMÉE DU PUBLIC

Madani Naâmoun, le comédien au grand cœur, n'est plus

Âgé de 81 ans, le défunt comédien est décédé hier des suites d'une longue maladie, selon ses proches. Madani Naâmoun était l'un des artistes algériens les plus connus.

Il a commencé à jouer très jeune, dans les années 1950, avant de se démarquer, après l'indépendance, à travers ses rôles dans de nombreuses œuvres cinématographiques célèbres, à l'exemple de « Leila wa Akhawatuha » (Leila et ses sœurs – 1977) et « Abwab Essamt » (Les portes du silence – 1987).

UNE CARRIÈRE RICHE EN CONTRIBUTIONS ARTISTIQUES

Le regretté était également connu pour ses rôles dans de nombreuses séries télévisées populaires, dont « Chafika... Baad Lika'a » (2004), « El Imti-hane Esse Ab » (2006) et « Djouha El Aouda » (2008), outre la série de « Sultane Achour el Acher » (2016-2017), qui a propulsé sa popularité auprès du public grâce à son interprétation remarquable du rôle de « Ammi Borhane ». En cette douloureuse

épreuve, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a exprimé son immense tristesse à ses proches ainsi qu'à toute la famille culturelle et artistique, selon un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

« L'Algérie a perdu en la personne de Madani Naâmoun une figure emblématique qui a excellé sur les planches du théâtre, à la télévision et dans le cinéma, une figure ayant marqué la mémoire des générations par des personnages immortels qu'il a incarnés avec un talent et une performance exceptionnels, faisant de lui un artiste populaire ayant gravé son nom dans l'histoire de l'art algérien », estime le ministre, suite au décès de l'artiste, l'une des figures éminentes du cinéma algérien, qui nous a quittés après une carrière riche en contributions artistiques, des décennies durant.



COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER
OBTENTION DU CERTIFICAT DE NATIONALITÉ SANS DÉPLACEMENT AU PAYS

Le ministère de la Justice a annoncé, hier, dans un communiqué, que les membres de la communauté nationale établie à

l'étranger peuvent, désormais, obtenir leur certificat de nationalité algérienne signé électroniquement auprès de la repré-

sentation diplomatique ou consulaire la plus proche à l'étranger, sans avoir à se déplacer au pays.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN MARCHÉ
L'INFO TECH AU CŒUR DE LA FORMATION

Mohamed Meziane a coprésidé, hier à Alger, avec Sidi Ali Zerrouki, l'ouverture d'une session de formation au profit des journalistes, visant à renforcer les compétences médiatiques dans les domaines liés à la technologie 5G. S'exprimant à l'ouverture des travaux de cette session de formation, placée sous le thème « Nouvelles technologies de l'information, notamment la 5G », Meziane a indiqué que cette technologie constituait un « trait civilisationnel » et une « jonction entre le développement technologique et la profession journalistique, qui nous place face à de grands défis tout en nous ouvrant des opportunités prometteuses ». Le ministre de la Communication a rappelé le récent lancement officiel du

réseau 5G en Algérie, dans une démarche s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la vision stratégique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à « tracer les contours d'une Algérie numérique moderne, connectée à son environnement régional et international ». Pour ce qui est du choix du thème de la formation, Meziane a affirmé qu'il mettait « en évidence notre rôle, en tant que responsables et professionnels des médias, dans l'accompagnement des efforts du Gouvernement visant à étendre la couverture de cette technologie, à former les compétences en la matière et à se mettre au diapason de l'évolution qualitative que connaissent les technologies de l'information et de

la communication (TIC), et ce, au titre de la stratégie du ministère de la Communication ». Meziane a également souligné que le renforcement et la consécration de la coopération institutionnelle et de la coordination intersectorielle visaient à « créer une dynamique commune à même de contribuer à la réussite des programmes sectoriels » et à « mettre en lumière les orientations stratégiques de l'État en matière de numérisation, de promotion de l'investissement dans l'économie technologique et de mise en place d'un cadre réglementaire et législatif adapté ». Dans cette optique, les nouvelles technologies de l'information se présentent comme des « outils efficaces d'innovation offrant des possibi-

lités considérables dans les domaines de la production médiatique mobile via smartphones, de la diffusion en direct et de la couverture instantanée des événements », a-t-il expliqué. Selon le ministre de la Communication, le développement des nouveaux médias dans l'écosystème de la 5G reflète « l'émergence d'un nouveau modèle sociétal, celui de la société de l'information et de la société numérique ». Un modèle qui « impose aux utilisateurs et aux institutions de s'adapter à de nouveaux modes de consommation des contenus informationnels et exige, plus que jamais, un engagement fort en faveur de la déontologie journalistique pour une information fiable », a-t-il insisté.